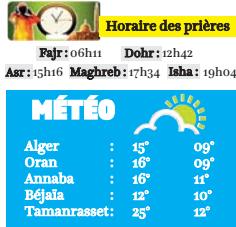


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 14 décembre 2023 / 1^{er} Djoumada Al thania 1445 - N° 3440 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

POLITIQUES PUBLIQUES

Le respect des délais... objectif supérieur qui préserve la crédibilité de l'Etat

P.3

DIPLOMATIE

M. Magramane en tournée dans trois pays européens pour tenir des concertations politiques bilatérales

P.24

PALESTINE

L'Assemblée générale de l'ONU réclame un "cessez-le-feu humanitaire" à Ghaza

P.24

TEXTE DE LOI DE FINANCES 2024

Faid : "près de 173 milliards de DA affectés aux nouvelles wilayas"

Une enveloppe de près de 173 milliards de DA a été affectée aux dix nouvelles wilayas dans le texte de loi de finances 2024, a fait savoir, mardi à Alger, le ministre des Finances, Laaziz Faid. Les dix nouvelles wilayas du Sud bénéficieront de crédits de paiement estimés à 172,8 milliards de DA, tandis que l'autorisation d'engagement globale s'élève à 228,1 milliards de DA, selon les chiffres présentés par M. Faid en réponse aux questions et préoccupations des sénateurs dans le cadre du débat du nouveau texte de loi de finances lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et de membres du Gouvernement.

P.6



EDUCATION

Réduction du volume horaire de l'examen d'évaluation des acquis des élèves de 5^e année primaire (ministre)

P.3

INVESTISSEMENT

La facilitation des investissements, thème de la 1^{re} édition du Forum international des affaires et de l'investissement à Alger

P.6

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

La 31^e édition ouvrira ses portes aujourd'hui au Palais des expositions (SAFEX)

P.24

SANTÉ

CAFÉ

Ami ou ennemi ?

P.p 12-13

FOOTBALL

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Installation officielle du collège technique national



P.21

TÉLÉCOMS

Le PDG d'Algérie Télécom reçoit le prix "Africa CEO Merit Leader of the Year 2023"

P.17

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

L'Algérienne Nassima Arhab plébiscitée secrétaire générale du secrétariat permanent

P.24

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

Un groupe de 400 enfants palestiniens blessés évacués en Algérie



L'Algérie accueillera 400 enfants palestiniens souffrant de diverses blessures suite aux frappes sionistes barbares sur les civils palestiniens, pour leur prodiguer un traitement médical d'urgence, a appris l'APS mardi auprès d'une source officielle. Ces enfants seront hospitalisés dans des hôpitaux civils et militaires dans les wilaya d'Alger, d'Oran et de Constantine, conclut la même source.

19^e FORUM ISLAMIQUE INTERNATIONAL À MOSCOU

Participation du ministre des Affaires religieuses

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a participé, mardi, aux travaux du 19^e Forum islamique international qui se poursuivent à Moscou (Russie), indique un communiqué du ministère. Ce forum qui porte sur "rôle des chefs religieux dans la protection des valeurs religieuses et morales, et le renforcement de la paix et la sécurité", a constitué une occasion pour la signature d'un memorandum d'entente et de coopération entre le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs et le Secrétaire général du Forum islamique international, président de l'Administration religieuse des musulmans de la Fédération de Russie, le Cheikh Raoui Ain Eddine, a précisé la même source. A cette occasion, M. Belmehdi a offert au Centre islamique russe des copies du Saint Coran, une copie du Mus'haf (Roudussi), et une autre en Braille, selon la même source.

MÉDIAS

Signature d'une convention-cadre entre les ministères de la Communication et des Transports

Une convention-cadre a été signée, mardi, par le ministre de la Communication, Mohamed Laagab et le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, portant sur des réductions des prix des billets d'avion au profit des journalistes sportifs chargés de la couverture de compétitions sportives africaines, et ce dans le cadre de l'application des décisions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, annoncées le 3 décembre 2023 lors de la cérémonie de remise du Prix du président de la République du journaliste professionnel, indique un communiqué du ministère de la Communication.

En vertu de cette convention, d'une durée de cinq ans renouvelable, "les médias souhaitant assurer la couverture des compétitions sportives africaines bénéficiant de réductions sur les prix des billets d'avion pour les vols extérieurs allant jusqu'à 50% hors taxes, à condition de présenter un ordre de mission émis par le média concerné par la couverture de l'événement ou de l'activité", selon la même source.

"Cette convention engage les médias nationaux bénéficiaires des réductions sur les billets d'avion à mettre en exergue le rôle d'Air Algérie dans la garantie de la couverture des compétitions sportives et à promouvoir le droit d'accès du public aux actualités sportives à la source et en temps réel", conclut le communiqué.

KHENCHELA

La dépouille mortelle du moudjahid Hedjazi Lembarak enterrée au cimetière de Bouhmama

La dépouille mortelle du moudjahid Hedjazi Lembarak décédé à l'âge de 96 ans a été enterrée mardi après-midi au cimetière de Bouhmama, wilaya de Khenchela. L'enterrement du défunt, mort la nuit de lundi à mardi à son domicile familial à Bouhmama, s'est déroulé en présence du secrétaire général de la wilaya, Ali Rabah accompagné des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire et de compagnons d'arme du feu moudjahid. Dans son oraison funèbre prononcée au cimetière, le directeur des moudjahidine, Ali Abdeslam a rappelé les qualités et le parcours du défunt moudjahid.

Né le 3 avril 1927, à la commune d'El Oualdja (Khenchela), Hedjazi Lembarak a rejoint l'armée de libération nationale dans la wilaya 1 historique en 1956 et a participé à plusieurs batailles contre les forces de l'armée d'occupation dont celle de Boualouane et de la grande bataille de Chélia. Après l'indépendance, le défunt a poursuivi sa carrière au sein de l'Armée nationale populaire jusqu'à l'âge de son départ à la retraite.

MASCARA

Installation des sept nouveaux chefs de daïras (wilaya)

Les sept nouveaux chefs de daïras de la wilaya de Mascara, nommés suite au mouvement partiel décidé par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, dans le corps des chefs de daïras, ont été installés dans leur fonction mardi, a-t-on appris de la cellule de communication de la wilaya.

Il s'agit de l'installation de Maasmi Kada, chef de daïra de Mascara, Zitouni Lakhdar, chef de daïra d'El Bordj, Cherifi Mustapha à la tête de la daïra de Oued El Abtal, Khalil Hadjiri Kacem, chef de daïra de Tighennif, Bendjema Mohamed Lamine, chef de daïra de Mohammadia, Belraïs Salima à la tête de la daïra de Bouhanifia et de Amara Abdelaziz chef de daïra de Ghriss.

La cérémonie d'installation des nouveaux chefs de daïras a été présidée par le wali de Mascara, Farid Mohamedi, au niveau des sièges de leurs daïras respectives, selon la même source. Le wali a appelé les nouveaux chefs des daïras à la nécessité de coordonner le travail avec les présidents des Assemblées populaires communales (PAPC) et les directeurs de l'exécutif et ce, dans le but de prendre en charge les préoccupations des citoyens en lien avec le développement local, selon la même source.

RELIZANE

Près de 70% des dossiers de la CNR numérisés (CNR)

Près de 70% des dossiers gérés par l'agence de la wilaya de Relizane de la Caisse nationale des retraités (CNR) ont été numérisés, a indiqué mardi le directeur de l'agence, Safouane Benhala. Le responsable local de la CNR, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation et à la vulgarisation des prestations et des services numériques offerts par son institution à cette catégorie de la population, a précisé que la numérisation totale des dossiers sera concrétisée prochainement. Dans ce contexte, il a fait savoir que l'opération se déroule progressivement, jusqu'à sa finalisation, à la faveur de la généralisation de cette technologie moderne. M. Safouane a, en outre, révélé que l'agence de la wilaya de Relizane de la CNR a initié, durant la semaine en cours, une caravane de sensibilisation et d'information sur les nouvelles prestations lancées par la CNR au profit des retraités. Cette initiative citoyenne, qui sillonnera une vingtaine de communes, plus particulièrement les zones d'ombre, sera axée sur la vulgarisation de ces applications auprès des retraités de ces zones d'habitation. L'objectif escompté à travers cette caravane est de mettre en relief auprès des retraités les avantages qu'ils peuvent en tirer, notamment celui devant leur épargner les contraintes liées au déplacement. L'autre objectif est de rapprocher l'agence des retraités et de leur expliquer leurs droits et leurs devoirs, en mettant à ce propos l'accent sur la nouvelle technologie de la reconnaissance faciale, qui permet au retraité de ne pas devoir être obligé de fournir régulièrement le certificat de vie, lui ouvrant droit de bénéficier de sa pension, a expliqué Safouane.

MIGRATION CLANDESTINE

Arrestation de 20 individus dans trois wilayas



Les services de Police ont arrêté, le week-end dernier dans les wilayas de Relizane, de M'sila et d'Alger, 20 individus qui étaient en passe d'organiser des traversées clandestines par mer, et saisi 652.000,00 DA, a indiqué mardi un communiqué des mêmes services.

Ces opérations distinctes qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine, ont permis de saisir "quatre passeports et du matériel de navigation maritime". Les mis en cause ont été déterrés devant les juridictions compétentes, précise le communiqué.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cinq écoliers tués par la foudre en Ituri (nord-est)

Cinq enfants ont été tués et une dizaine d'autres blessés par la foudre mardi dans une école en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, ont indiqué les autorités. Vers 09H00 (07H00 GMT), alors qu'il pleuvait, une école primaire "a été touchée par la foudre alors que les enfants faisaient le nettoyage de leur classe", dans le village de Bukiringi, a précisé Roger Adirodu, chef du "groupement" (entité administrative) englobant cette localité du territoire d'Irumu, dans le sud de la province.

"Cinq élèves - deux filles et trois garçons - sont morts sur le coup", a-t-il ajouté et 13 autres enfants ont été blessés et hospitalisés. L'âge des victimes varie entre 5 et 13 ans, a indiqué M. Adirodu. Robert Ndjalonga, coordinateur provincial de la protection civile, a confirmé le bilan de cinq enfants morts foudroyés et "une dizaine d'autres blessés et traumatisés". Pendant la période pluvieuse, cette partie de l'Ituri est fréquemment touchée par "des catastrophes naturelles, notamment la destruction d'écoles" et autres bâtiments, a relevé M. Ndjalonga, en appelant à des mesures de prévention.

TUNISIE

Secousse de 3,4 degrés près des côtes de Sidi Bou Saïd



Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,4 degrés a été enregistrée mardi près des côtes de Sidi Bou Saïd en Tunisie, a rapporté l'agence TAP, citant l'Institut national de la météorologie (INM). "Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter, a été enregistrée mardi à 12h31 mn (heure locale), près des côtes de Sidi Bou Saïd, dans le gouvernorat de Tunis", a indiqué l'INM. Les analyses préliminaires effectuées par les stations sismologiques de l'INM, situent l'épicentre de la secousse à 36,91 degrés de latitude et 10,38 degrés de longitude, près des côtes de Sidi Bou Saïd, au gouvernorat de Tunis. La secousse a été ressentie par les habitants de Tunis.

POLITIQUES PUBLIQUES

Le respect des délais...Objectif supérieur qui préserve la crédibilité de l'Etat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a consacré la véritable culture de l'Etat qui respecte ses engagements et honore ses promesses, un Etat qui veille à sa crédibilité auprès de son peuple, en témoigne l'intérêt accordé à la question du "respect des délais", l'une des questions vitales et importantes qui jouit d'une attention particulière.

En effet, il n'est pas une occasion qui se présente, sans que le président de la République ne souligne au Gouvernement et aux responsables leur devoir de s'y conformer, dans un souci de préserver la crédibilité de l'Etat et de son image tant à l'intérieur qu'à l'étranger.

A chaque Conseil des ministres qu'il préside, le Président Tebboune appelle, avec grand soin, le Gouvernement à être à la hauteur de la confiance du peuple. Il lui enjoint de respecter scrupuleusement tous les délais impartis pour la réalisation des projets, le lancement des initiatives ou la mise en œuvre des décisions.

Toute décision, toute mesure et tout projet annoncés seront sans importance s'ils ne sont pas mis en œuvre dans les délais impartis, voire



même avant leur échéance, car il y va de la crédibilité de l'Etat que le Président Tebboune entend consolider, renforcer et préserver.

Le respect des délais dans la mise en œuvre des projets et des décisions se veut un objectif supérieur pour le président de la République,

publics en évitant le dépassement des délais et, par conséquent, l'augmentation du coût des projets.

Le président de la République qui s'est engagé à moraliser la vie publique, a placé le "respect des délais" sur un piédestal, en tant que principe inélabile qui garantit la concurrence loyale et l'égalité, protège les droits des opérateurs économiques, renforce la base des investissements et capte les investisseurs.

Il confère également à l'Etat beaucoup de crédibilité auprès de ses partenaires internationaux.

C'est pour toutes ces raisons que le Président Tebboune mettait toujours en garde ses ministres contre les promesses qui ne sauraient être tenues et les délais qu'on ne saurait respecter.

EDUCATION

Réduction du volume horaire de l'examen d'évaluation des acquis des élèves de 5^e année primaire (ministre)

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaïed, a annoncé mardi à partir de la wilaya de Chlef, une révision du système d'évaluation des acquis des élèves de 5^e année primaire, durant l'année scolaire en cours, parallèlement à une réduction de son volume horaire qui passera de 13 heures et 15 minutes sur une période de 25 jours à six (6) heures et 30 minutes sur trois (3) jours.

"Le Séminaire national organisé, en juillet dernier, a été sanctionné par une série de propositions et recommandations, qui ont été soumises à une commission de haut niveau, suite à quoi des mesures ont été prises pour modifier dans la forme, sans toucher au contenu, le système d'évaluation des acquis des élèves de 5^e année primaire", a expliqué le ministre dans un point de presse animé en marge d'une visite de travail et d'inspection dans

la wilaya de Chlef. Il a précisé que cette modification concerne notamment la réduction du volume horaire de 13 heures et 15 minutes sur 25 jours à 6 heures et 30 minutes sur trois jours.

L'évaluation des acquis des élèves de 5^e année primaire se déroulera les 12, 13 et 14 du mois de mai prochain, sur une période de trois (3) jours, dans six(6) matières, soit l'arabe, le français, Tamazight, l'histoire, les mathématiques et l'éducation islamique, tandis que l'évaluation des acquis des quatre matières restantes se fait au cours de l'année scolaire, a détaillé le ministre.

Cette mesure devrait contribuer à réduire la pression chez les élèves, tout en préservant le contenu de l'examen, vu qu'il comporte beaucoup de points positifs, à travers notamment l'adoption du traitement pédagogique, porteur d'avantages multiples, depuis la dernière ren-

trée scolaire", a-t-il estimé.

Le ministre a souligné, à ce titre, l'organisation attendue, durant la première semaine des prochaines vacances scolaires, d'un séminaire national axé notamment sur les nouvelles mesures relatives à l'examen d'évaluation des acquis de la 5^e année primaire.

Il a également annoncé d'autres mesures pour "accompagner les mesures d'édition et de construction" à partir de la prochaine rentrée scolaire, dans le but d'améliorer le taux d'occupation des salles de classes, au même titre que le nombre d'élèves dans les groupes éducatifs.

Le secteur œuvre, en outre, à la révision des horaires des études, le nombre de semaines d'études et toutes les données et variables impactant directement sur le nombre d'élèves dans les classes", a assuré M. Belaïed.

Et d'ajouter: "L'Etat a fait le

nécessaire dans ce domaine, et le ministère refléchit sérieusement aux moyens d'activer ces données, dotées d'une valeur ajoutée et de nature à permettre d'atteindre un taux acceptable d'occupation des classes".

S'agissant du statut particulier des employés des corps de l'éducation nationale, M.

Belaïed a dévoilé que celui-ci se trouve actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, assurant qu'il apportera "de nombreux acquis pour les employés du secteur, notamment les enseignants".

Durant sa visite à Chlef, le ministre de l'Education nationale a procédé à l'inauguration de nombreux établissements éducatifs, dont le groupe scolaire "Abad Djilali" dans la ville de Chlef, le CEM "Chahid Chafaa Larbi" de la commune de Karima, et le lycée "feu Moudjahid Chegrani Mhammed" de la commune de Beni Haoua.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Accélération du programme de dessalement d'eau de mer en 2023

L'année 2023 aura connu une accélération de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer l'alimentation en eau potable, à travers le lancement de la réalisation de cinq grandes stations de dessalement de l'eau de mer (SDEM), d'une capacité de production de 300.000 m³/jour chacune.

A ce titre, le président de la République avait instruit le gouvernement, mi 2022, de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des ressources en eau non conventionnelles, notamment à travers la mise en œuvre de ces SDEM, en vue d'améliorer l'alimentation des citoyens, en eau potable.

Une année plus tard, le 5 juillet 2023, le Président Tebboune a procédé à la pose de la première pierre des SDEM de Cap Djinet (Boumerdès) et de Fouka 2 (Tipaza), à l'occasion de la célébration du 6^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

L'objectif de l'Etat à travers la concrétisation des projets des nouvelles SDEM, à l'ins-

tar de celles Cap Blanc (Oran), Koudiet Draouche (El Tarf) et Tighremt (Béjaïa), est de pouvoir satisfaire les besoins en eau potable des habitants des wilayas côtières et atteindre l'objectif en matière de sécurité hydraulique, sachant que l'entrée en exploitation de la SDEM de Cap Djinet permettra de porter de 25% à 62% le volume d'eau de mer dessalée destinée à l'alimentation de Boumerdes, et de 42% à 82% le taux d'alimentation des habitants d'Algier.

Alors que la station de Cap Blanc (Oran) permettra d'alimenter les wilayas d'Oran, Mascara, Relizane, Aïn Témouchent et Tiaret. Pour ce qui est du projet de la SDEM de Koudiet Draouche (El Tarf), elle dirigera 80.000 m³ de sa production vers la wilaya d'El Tarf, 160.000 m³ vers Annaba, 40.000 m³ vers la wilaya de Guelma et 20.000 m³ vers Skikda. La cinquième SDEM prévue dans ce programme 2023, celle de Béjaïa, permettra d'alimenter les wilayas de Béjaïa (200.000 m³/jour), Sétif (50.000 m³/jour), Bouira (30.000 m³/jour) et Bordj Bouarreridj

(20.000 m³/jour). Elle permettra également de transférer les eaux des barrages de Tichi (173 millions m³) et de Lakehal (30 millions m³) pour l'irrigation des surfaces agricoles de la Soummam, ainsi que la plaine de l'Asnam. En parallèle, avec le lancement de ces nouveaux projets, de nouvelles unités de production d'eau dessalée ont été mises en service, fournissant des volumes supplémentaires de cette précieuse ressource, dans le cadre du programme d'urgence "Eau 2021", à l'instar de la SDEM d'El Marsa (60.000 m³/j) et la station de Corso à Boumerdès (80.000 m³/j), en plus de la mise en service de la station d'El Marsa (Skikda) avec une capacité de 5.000 m³/j.

Soucieux de la sécurité hydrique du pays, le président de la République avait mis en exergue, à maintes reprises, la nécessité de généraliser les stations de dessalement de l'eau de mer tout au long du littoral algérien comme plan stratégique, d'autant que la technologie de maîtrise des stations de dessalement est devenue purement algérienne.

PROMOTION DE LA LANGUE ARABE

D'intenses efforts pour la promotion de la langue arabe à travers les technologies modernes (responsable)

Le président du Haut Conseil de la Langue Arabe, Salah Belaïd a affirmé mardi à Mascara que son instance déploie d'intenses efforts pour la promotion et le développement de la langue arabe, en s'appuyant sur les technologies numériques modernes.

Intervenant à l'ouverture d'une conférence nationale sur "L'encyclopédie historique de la langue arabe, ses défis linguistiques et ses dimensions civilisationnelles", M. Belaïd a indiqué que le Haut Conseil de la Langue Arabe déploie des efforts pour promouvoir et développer l'usage de la langue arabe dans la pays à l'aide des nouvelles technologies, à travers la numérisation des encyclopédies et des registres utilisés par les administrations publiques, relevant que le Conseil a réussi à numériser 80 % des manuscrits anciens algériens, soit environ 12.000 pièces.

Ces travaux sont réalisés en coopération avec des chercheurs et des spécialistes en informatique et technologies modernes, a ajouté le même responsable, soulignant que la stratégie du Haut Conseil de la Langue Arabe est d'œuvrer à la généralisation de l'utilisation numérique de toutes ses réalisations, qui reposent sur le domaine de la promotion et du développement de la langue arabe.

M. Belaïd a également révélé que son organisme a réalisé, cette année, 36 guides numériques pour la promotion de la langue arabe.

Il a ajouté que ce conseil a contribué à la réalisation de l'encyclopédie historique de la langue arabe, qui a été imprimée et numérisée à Sharjah (Emirats Arabes Unis) et ce, à travers la participation de plus de 130 chercheurs et experts en langue arabe en Algérie, précisant que cette encyclopédie compte 76 volumes traitant de toutes les racines des mots de la langue arabe, avec l'étude de leur évolution à travers différentes étapes historiques.

Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que le Haut Conseil de la Langue Arabe a élaboré, en coopération avec les universités du pays et le secteur de la culture et des arts, un riche programme à l'occasion de la célébration du Mois de la langue arabe, qui comprend des forums et des séminaires scientifiques mettant en lumière les aspects liés à la langue arabe et aux principaux contributeurs à son développement et à sa promotion dans le pays, ainsi que la tenue d'expositions sur les réalisations intellectuelles et scientifiques du Conseil.

Ce colloque scientifique national sur "L'encyclopédie historique de la langue arabe, ses enjeux linguistiques et ses dimensions civilisationnelles", organisé à l'initiative du Laboratoire de linguistique arabe et d'analyse de textes de la Faculté des lettres et langues de l'université Mustapha-Stambouli de Mascara en collaboration avec le haut Conseil de la Langue Arabe, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, traite plusieurs axes dont "l'importance des registres linguistiques pour la réalisation de l'encyclopédie historique de la langue arabe", "la contribution algérienne au dictionnaire historique de la langue arabe" et "les dimensions culturelles de l'encyclopédie historique de la langue arabe".

Plusieurs professeurs d'université et experts spécialisés dans les sciences de la langue arabe de plusieurs universités du pays participent à l'animation de cette rencontre d'une journée.

Le Président de la République avait, dans ce sens, donné des instructions pour la création d'une agence chargée de renforcer les initiatives nationales visant le développement du dessalement, en plus de la mise en place d'un plan de formation visant à former des techniciens et du personnel qualifié pour l'exploitation des installations de dessalement d'eau de mer.

Et conscient de l'importance de la formation dans ce domaine technique, et de la nécessité de bien maîtriser le processus de réalisation et de gestion des infrastructures y afférentes, le Président Tebboune avait instruit le Gouvernement, fin 2022, de créer une nouvelle spécialité académique pour la formation d'étudiants et cadres algériens dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, avant d'ordonner, aux membres de son exécutif, début 2023, de développer cette formation à travers des partenariats avec des instituts et des universités de renommée internationale.

CONSEIL DE LA NATION

Les présidents des groupes parlementaires saluent les mesures de la loi de finances de 2024

Les présidents des groupes parlementaires au Conseil de la nation ont salué, mardi à Alger, les dispositions et mesures prévues par la loi de finances (LF-2024) visant à booster le développement économique et à préserver les acquis obtenus sur divers plans.

Les interventions ont eu lieu lors d'une séance consacrée au débat autour de la loi de finances, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et des membres du Gouvernement. A ce titre, le président du groupe parlementaire des Indépendants, Lazrag Betahar, s'est félicité de la teneur de la loi qui vient, selon lui, renforcer les acquis sociaux de l'Etat, au vu des mutations géopolitiques aux niveaux international et régional et de leurs répercussions sur les économies du monde, indiquant à ce propos que l'économie nationale a montré "une grande flexibilité dans la résorption de ces effets". Il a, en outre, rappelé les indicateurs positifs macroéconomiques de la loi et la réalisation de taux de croissance positifs, ajoutant que la loi "prévoit des dispositions, des mesures et de nouvelles législations traduisant les grandes orientations de l'Algérie nouvelle, conformément aux ins-



tructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Le président a également précisé que cette loi prévoit plusieurs points positifs visant à renforcer les réformes économiques en vue de parvenir à un nouveau modèle économique productif, compétitif et durable loin de la dépendance aux hydrocarbures, se réjouissant des mesures prises pour soutenir l'investissement et les startups, promouvoir l'inclusion financière et lutter contre le marché parallèle. De son côté, le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Affif Senoussa, a salué la teneur de la loi, notamment en ce qui concerne la non imposition de nouvelles charges fiscales (impôts et taxes), la réduction des déséquilibres du marché et son approvisionnement en produits de large consommation ainsi que la protection du pouvoir d'achat du citoyen. Saluant également le non recours par l'Algérie à l'endettement extérieur, M. Senoussa a appelé à mettre en œuvre

les projets à dimension stratégique, en vue de booster le développement, promouvoir les exportations hors-hydrocarbures et accélérer la promulgation de la loi sur les parti. De son côté, le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel, Saad Arrouss s'est félicité des indicateurs positifs contenus dans la loi de finances 2024, notamment en cette conjoncture économique mondiale caractérisée par une récession, des pressions et des défis financiers. Pour M. Arrouss, l'économie natio-

nale a connu une relance dans tous les secteurs, la poursuite de la croissance, la création de richesses, ainsi que la relance du secteur agricole et des services, ajoutant que le système financier national a consolidé le caractère social de l'Etat.

Saluant les mesures d'arrêt de l'importation anarchique et l'orientation vers la consommation des produits nationaux, M. Arrouss s'est félicité des mesures incitatives accordées aux jeunes, du financement et de la création des startups et des

petites entreprises. A son tour, le président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), Ahmed Saleh Latifi a salué le contenu du texte de loi de finances 2024 et qui vise à réaliser "un véritable développement", à remédier aux dysfonctionnements financiers et à poursuivre les grands projets, notant toutefois que les indicateurs contenus dans ce texte de loi sont toujours liés au marché du pétrole et du gaz, ce qui requiert, a-t-il dit, davantage de diversification des sources de financement de l'économie nationale. Relevant que la loi veille à réaliser le développement socio-économique et s'intéresse aux catégories vulnérables, en prenant compte des équilibres macroéconomiques, M. Latifi a appelé à accorder davantage de soutien aux entreprises publiques et privées, à lever les entraves administratives et bureaucratiques devant l'investisseur et à s'orienter vers les marchés africains et internationaux en vue de créer des postes d'emploi et de la richesse.

APN

Projet de loi portant règles de prévention des catastrophes : les députés saluent sa teneur et appellent à assurer son application

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué, mardi, la teneur du projet de loi fixant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, soulignant la nécessité d'assurer les moyens matériels et humains pour garantir son application sur le terrain. Dans ce cadre, le député du Rassemblement national démocratique (RND), Chadi Berradj, s'est félicité des dispositions prévues par ce projet de loi, notamment en ce qui concerne le passage de l'intervention lors des catastrophes à la prévention et à la prévision, ce qui permet de réduire les dégâts et de protéger les vies et les biens, saluant la réhabilitation de l'assurance et la promotion de la culture de la sensibilisation. Le député Harizi Mokhfi, de la même formation politique, a évoqué les risques liés au climat, notamment la sécheresse qui menace

la récolte de céréales et qui a causé de lourdes pertes aux agriculteurs, saluant l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de soutenir les agriculteurs et de leurs fournir les semences. Il a en outre appelé à la construction de barrages, à l'organisation de l'opération d'assurance et à trouver des solutions à tous les risques qui guettent notre pays. Le député, Chabni Abdellader, du même parti, a salué les dispositions du texte qui prévoit l'adaptation du cadre juridique aux défis actuels et aux nouveaux dangers, et sa mise en synergie avec les conventions internationales ratifiées par l'Algérie.

Il a appelé, dans ce sens, à la nécessité d'assurer les moyens matériels et humains pour garantir l'application du projet de loi sur le terrain et d'assurer la formation de l'élément humain, conformément aux développements opérés avec la promotion de la culture de

croissance et de prévention dans la société et la formation de commissions sectorielles urgentes pour protéger le pays contre ces dangers.

A cet effet, le député du front El Moustakbal, Nabil Kand, a mis en exergue la nécessité d'adapter le système juridique à la réalité, apportant à la prise de mesures susceptibles de faciliter le travail des agents de la protection civile lors des opérations d'intervention et de sauvetage.

De son côté, le député du parti du Front de libération nationale (FLN), Sid Ahmed Temamri a estimé nécessaire d'utiliser la technologie dans la gestion des catastrophes et risques majeurs. Se félicitant des points positifs prévus par le texte, il a proposé d'unifier le terme "zone fragile", d'ajouter les intervenants dans la gestion des risques, et d'inscrire la formation professionnelle parmi les sec-

teurs concernés.

Concernant les modalités de financement, il a relevé la nécessité de citer les sources et les procédures de recouvrement dans le texte du projet. De son côté, le député du Mouvement El-Bina, Abdallah Bouchama, s'est félicité du contenu de ce projet, notamment en ce concerne la gestion des nouveaux risques, apportant à la création d'un ministère de la planification et de la prospective, et à l'adoption des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable. Dans le même cadre, le député du Front El Moustakbal, Mohamed Henouni, a évoqué les risques climatiques et les dégâts qui en résultent dans un contexte de manque de moyens dans certaines zones, affirmant que le développement durable consiste également à protéger la richesse animale notamment contre les risques industriels.

Le président de la Commission des Affaires étrangères reçoit l'ambassadrice de Norvège en Algérie

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté de l'Assemblée populaire nationale (APN), Rabah Bouteldja a reçu, mardi, l'ambassadrice du Royaume de Norvège en Algérie, Mme Therese Loken Ghziel, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette rencontre, M. Bouteldja a passé en revue l'état des relations bilatérales et les voies de promotion de la coopération entre les deux pays dans le domaine parlementaire et d'autres volets", saluant le niveau du "partenariat économique entre les deux pays notamment dans le domaine de l'énergie, qui a connu la signature d'un mémorandum d'en-

tente entre Sonatrach et la compagnie norvégienne Equinor". Les mesures initiatives contenues dans la loi sur l'investissement au profit des hommes d'affaires et des entreprises étrangères sont l'autre point évoqué par le président de la Commission qui a appelé à "la création de partenariats visant à insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale et à l'exploitation des potentialités disponibles dans les deux pays pour aller vers des perspectives prometteuses. M. Bouteldja s'est, par la même, félicité du soutien de la Norvège qui a voté en faveur de l'Algérie afin d'occuper le siège de membre non-permanent au Conseil de sécurité international pour la

période 2024-2025. L'ambassadrice norvégienne s'est, de son côté, félicitée du "niveau des relations bilatérales entre les deux pays qui partagent de nombreux points communs et défendent les mêmes principes du Droit international", dénonçant, à cet effet, "les violations flagrantes des droits de l'Homme à Ghaza, notamment après l'échec du Conseil de sécurité à émettre une résolution appelant à un cessez-le-feu". Par ailleurs, Mme Ghziel a affiché "la disposition de son pays à partager son expérience avec l'Algérie à différents niveaux, notamment les projets de réalisation de stations flottantes de dessalement de l'eau de mer en recourant aux technologies de pointe".

ALGÉRIE-ONU

M. Faid reçoit la conseillère spéciale pour l'Afrique

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a reçu, mardi à Alger, la conseillère générale adjointe et conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique (OSAA), Cristina Duarte, avec laquelle il a échangé sur l'état et les perspectives de collaboration entre le ministère des Finances et le Système des Nations Unies, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, qui s'est déroulée au siège du ministère, Mme Duarte était accompagnée des représentantes résidentes du PNUD et de l'UNICEF en Algérie, a précisé la même source. Cette rencontre a constitué, selon le communiqué, "une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de collaboration entre le Ministère algérien des Finances et le Système des Nations Unies, notamment, pour le changement du paradigme des financements pour le développement en Afrique".

Mme Duarte a confirmé que "les Nations

Unies appuient les pays Africains sur plusieurs composantes faisant partie des objectifs de développement durables tels que l'éducation et la santé, le climat et l'énergie, la paix et la sécurité, etc.", a ajouté le ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont discuté des défis auxquels sont confrontés les pays africains concernant le financement de leur développement socio-économique, particulièrement dans les domaines liés au renforcement de la confiance dans les institutions publiques, l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques et la promotion de la digitalisation de l'administration, notamment celle du secteur des finances.

Dans ce sillage, Mme Duarte a indiqué que "durant ces dernières décennies le continent africain a pris conscience de ses capacités et de son potentiel, ce qui a permis à beaucoup de pays africains d'enregis-

trer des progrès indéniables sur le plan du développement durable".

Citant l'Algérie comme exemple de ces pays, elle a affirmé que "l'expérience algérienne mérite d'être partagée sur la scène africaine et internationale", a fait savoir le communiqué. Pour sa part, M. Faid a signalé que "l'Etat algérien demeure un Etat social par excellence et que tous les efforts consentis sont centrés sur l'investissement dans le capital humain", assurant "qu'environ 40% du budget de l'Etat est consacré annuellement au développement humain et à la prise en charge des couches vulnérables de la société".

Il a affirmé que l'Algérie s'est lancée ces dernières années dans des réformes sectorielles d'envergure notamment dans les finances publiques. Il a, également, expliqué que "2023 a constitué la première année de mise en vigueur de la réforme budgétaire, qui est au cœur de ces réformes, laquelle

vise, entre autres, à améliorer la qualité de la dépense publique en s'appuyant sur plus de transparence tout en responsabilisant les gestionnaires pour l'atteinte des objectifs inscrits dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats". Concernant la digitalisation des services publics, il a été mentionné que "cette question est érigée par Monsieur le Président de la République en priorité nationale, ce qui a permis en un espace de quelques mois d'enregistrer des résultats tangibles très encourageants", est-il indiqué dans le communiqué.

"M. Faid et Mme Duarte ont conclu leur rencontre en affirmant leur détermination à travailler ensemble pour promouvoir de nouveaux mécanismes de financement pour le développement des pays africains et de coordonner leurs efforts pour porter la voix de l'Afrique dans les forums internationaux", a-t-on souligné de même source.

ORAN**Accompagner les jeunes pour une meilleure insertion (Colloque)**

L'importance d'un bon accompagnement ainsi qu'une orientation et une étude du territoire adéquates pour une meilleure insertion socio-économique et professionnelle des jeunes, a été soulignée mardi à Oran.

Lors d'un colloque national organisé par l'Université d'Oran-2 "Mohamed Benahmed" sur "l'insertion socio-économique et professionnelle dans un contexte de vulnérabilité", des spécialistes ont ainsi mis en exergue l'importance d'accompagner les jeunes pour faciliter leur intégration dans l'environnement socio-économique.

Ce colloque, organisé par la Faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion de l'Université d'Oran-2 et le laboratoire de Recherche appliquée "la Firme, l'Industrie et le Territoire" (LARAFIT) de la même université, a regroupé des spécialistes de tout le territoire national en présentiel et en ligne autour des problématiques liées à l'insertion socio-économique.

A ce titre, le doyen de la Faculté, Pr Tcham Farouk, a fait savoir que ce colloque intervient dans le but de proposer aux autorités publiques les bonnes solutions et dispositifs aux problèmes d'insertion socio-écono-



mique et professionnelle des jeunes, afin de réduire le taux de chômage, principalement celui des universitaires et dans les zones d'ombre. Il a ajouté qu'à travers leurs expériences et leurs recherches, les spécialistes universitaires tentent de proposer des solutions à même de faciliter l'intégration de cette frange dans l'environnement socio-économique.

Pour sa part, la présidente du Colloque, Dr Boufenik Fatima, a insisté sur l'importance de l'étude du territoire en tant que support d'une dynamique socio-économique, qui vise la réinsertion des catégories

des populations dans un contexte de vulnérabilité.

De son côté, la directrice du laboratoire LARAFIT, Pr Mihoub Aït Habouche Ouahiba, a souligné qu'"en étudiant un territoire bien défini, on peut diagnostiquer et identifier les catégories vulnérables de ce territoire et proposer des solutions, y compris pour l'insertion".

Pour sa part, Dr Sekkal Houria a mis l'accent sur le rôle de l'université dans l'insertion socio-économique des jeunes diplômés, principalement en ce qui concerne la formation et l'accompagnement de ces jeunes dans la création

d'entreprises et de projets innovants. Pour elle, "la décision ministérielle 1275 portant sur le mécanisme "diplôme-startup/diplôme-brevet" a concrétisé cette insertion, avec l'accompagnement durant toute l'année des étudiants en fin de cycles pour l'élaboration de leurs projets de fin d'études, sous forme de projets de startups ou de projets innovants pouvant apporter une véritable valeur ajoutée, créer de la richesse et de l'emploi". Pour l'Université d'Oran-2, ce mécanisme a permis l'émergence de 52 projets de startups et 4 brevets d'inventions, dont trois labellisés. "C'est un excellent exemple de l'implication de l'université dans l'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes", a-t-elle indiqué. Plusieurs communications ont été présentées lors de ce colloque, dont "l'accompagnement psychologique pour une meilleure insertion", "l'insertion professionnelle en Algérie", et "l'entrepreneuriat, défis et réalités".

TRANSPORT**Le projet de la voie ferrée Mostaganem-Hassi Mefsoukh (Oran) bientôt relancé**

Les services de la wilaya de Mostaganem s'attendent à relancer la voie de chemin de fer devant relier la ville de Mostaganem et la localité de Hassi Mefsoukh, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de la wilaya. Dans cette optique, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé une séance de travail consacrée à ce dossier, qui consiste à connecter la ville de Mostaganem à la localité de Hassi Mefsoukh sur une distance de 55 kilomètres, sachant que le dossier de ce projet est gelé depuis 2016, a-t-on indiqué. La même source a fait savoir que la réunion a eu lieu en présence des responsables de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), du Directeur de la Société nationale des transports ferroviaires, ainsi que des présidents des Assemblées populaires des communes concernées, à savoir Mazaghane, Fornaka, Hassi Mameche, Stidia et Mostaganem-ville, outre des directeurs de l'exécutif local. Après la présentation d'un exposé sur ce projet, qui comprend diverses structures de base, les réserves émises ont été également examinées, lors de cette rencontre, où le wali de Mostaganem a mis en exergue l'importance de cette ligne de transport ferroviaire pour cette collectivité locale du littoral, notamment en ce qui concerne l'un de ses segments devant relier la station principale et le port commercial de Mostaganem.

M. Boudouh a, par ailleurs, exhorté l'entreprise chargée de la réalisation du projet à déposer, à partir de dimanche prochain, l'ensemble du dossier auprès des services de la wilaya, dans le but de finaliser les procédures requises.

Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya de Mostaganem a, en outre, instruit les responsables des services compétents de son administration à élaborer la décision relative à l'approbation de la proposition définissant et identifiant le tracé de cette voie de chemin de fer présentée par l'ANESRIF. Il convient de souligner qu'il sera procédé, dans le sillage des démarches devant être mises en œuvre pour la concrétisation de ce projet structurant, à la prise d'un arrêté pour l'ouverture d'une enquête publique relative au projet, a-t-on fait savoir de même source.

Le wali a fixé la date du 11 janvier prochain pour l'évaluation des opérations exécutées pour la concrétisation du projet et la préparation de celles inscrites au titre des phases suivantes, sur la base d'une stratégie de travail préétablie.

Parallèlement à ces démarches, une commission de wilaya présidée par le Secrétaire général de la wilaya sera créée. Celle-ci sera composée de responsables locaux de divers secteurs d'activité et aura pour mission d'assurer le suivi des travaux de réalisation de cette ligne ferroviaire.

ORAN**Le salon de l'automobile et de la moto du 29 décembre au 3 janvier (wali)**

Le Salon national de l'automobile et de la moto se tiendra du 29 décembre au 3 janvier prochain à Oran, a annoncé mardi le wali d'Oran.

M. Saïd Sayoud a déclaré, en marge de l'ouverture d'une rencontre arabe sur les inventions et innovations des jeunes, que "le retour de ce genre de manifestations à l'activité, contribuerait au renforcement de la mobilité et à la dynamique économique du pays".

Ce salon, dont la dernière édition remonte à 2018, constitue un espace pour mettre en avant l'industrie automobile nationale et donne également un aperçu de la plupart des marques automobiles produites et commercialisées en Algérie.

Cette manifestation économique attire un grand nombre de visiteurs ordinaires et professionnels, ainsi que ceux souhaitant explorer le nouveau monde

de l'automobile pour découvrir les marques automobiles internationales de dernière génération aux côtés de leurs prédecesseurs de la même marque.

La nouvelle édition de ce salon aura lieu au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed", a-t-on indiqué. L'industrie automobile en Algérie connaît une dynamique palpable, depuis quelques mois, en témoigne l'inauguration de l'usine de véhicules de la marque italienne Fiat, lundi à Oran par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Ce projet structurant a été réalisé en un temps record, sachant que les travaux de sa construction ont été entamés en novembre 2022, après la signature de la convention-cadre, en octobre 2022, entre le ministère de l'Industrie et le groupe Stellantis, qui occupe le 4^e

rang mondial dans la construction automobile et regroupant 12 marques dont Fiat. Le Groupe Stellantis avait indiqué que la capacité de production de l'usine, dans une première étape, est de 60.000 véhicules/an, pour atteindre 90.000 véhicules/an, dans une deuxième étape.

L'usine Fiat de Tafrout (Oran) produira trois types de véhicules (modèles) jusqu'en 2026, tandis que la production d'un quatrième modèle verra le jour, en 2029. Plusieurs concessionnaires de voitures ont bénéficié, récemment, d'autorisations par le ministère concerné pour importer des véhicules de certains pays européens et asiatiques, en attendant le lancement de leur fabrication en Algérie, conformément aux cahiers des charges et avec un taux d'intégration technique significatif.

BISKRA**La réforme de la comptabilité publique et son rôle dans la gouvernance des entreprises thème d'un colloque national**

Un colloque national sur "la réforme du système de comptabilité publique et son rôle dans la consolidation de la gouvernance des entreprises publiques" se tient depuis mardi à l'auditorium Omar Assassi de l'université Mohamed Khider de Biskra. Les communications d'intervenants de 30 universités du pays et d'experts de la direction régionale du budget d'Ouargla aborderont les réformes introduites par la loi organique 18-15 relative aux lois de finances et à la loi 23-07 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière à mettre en œuvre dans le cadre des efforts de modernisation de l'entreprise publique et de la vision nouvelle de gestion de l'équipe-

ment public, a indiqué à l'APS la présidente de la rencontre, Nadja Noublé.

Selon le programme du colloque, les quatre axes à débattre sont "le système de comptabilité actuel en Algérie", "le cadre conceptuel de la gouvernance d'entreprise publique", "les exigences de réforme du système de comptabilité publique en Algérie et son adéquation avec les normes de comptabilité internationale" et "les perspectives de modernisation du système de comptabilité pour assurer la gouvernance d'entreprise publique et les difficultés rencontrées".

Dans son allocution d'ouverture, le recteur de l'université de Biskra, Pr Mahmoud Debâ-

beche, a souligné que le regroupement d'enseignants universitaires au côté de professionnels spécialisés dans l'élaboration des budgets constitue un pas à valoriser sur la voie de l'enrichissement des lois et d'adaptation aux transformations fondamentales dans la gestion des affaires publiques de l'entreprise algérienne. Initier par la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion en coordination avec la direction régionale du budget d'Ouargla et des 13 directions de wilaya en dépendant, cette rencontre de deux jours verra la présentation de 42 communications à sanctionner par l'adoption de recommandations, selon les organisateurs.

BECHAR**Pisciculture intégrée à l'agriculture : une trentaine de jeunes bénéficient d'une formation**

Une session de formation sur la pisciculture intégrée à l'agriculture, a été lancée mardi à Bechar, au profit d'une trentaine de jeunes porteurs de projets dont des universitaires, a-t-on appris des organisateurs. Initiate conjointement par la Direction de la pêche et des productions halieutiques (DPPH) de Bechar et la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (CIWPA), cette session de formation de trois jours (12-14 décembre), est encadrée par des enseignements et cadres issus de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Béni-Saf (wilaya d'Aïn Temouchent) et du laboratoire de chimie et environnement de l'université "Tahri Mohamed" de Bechar, a indiqué à l'APS Naceria Moummi, chargée de la communication auprès de la direction locale du secteur. Cette session de formation s'articule autour de trois thèmes principaux, à savoir les techniques de la pisciculture intégrée à l'agriculture, les maladies qui affectent les poissons d'eau douce et le procédé de préparation et d'entretien des bassins destinés à l'élevage de poissons, a-t-elle souligné. Et d'ajouter que l'objectif principal de l'organisation de telles sessions de formation, est de permettre aux participants d'acquérir le savoir-faire et les compétences susceptibles de les aider à réaliser leurs propres projets d'élevage de poissons d'eau douce. Depuis le début de 2023, une centaine d'agriculteurs dont des femmes rurales, ont bénéficié de sessions de formation similaires retenues dans le cadre du programme d'intégration de la pisciculture à l'agriculture, a-t-on rappelé.

INVESTISSEMENT**La facilitation des investissements, thème de la 1^{ère} édition du Forum international des affaires et de l'investissement à Alger**

Les perspectives et mesures de facilitation des investissements nationaux et étrangers, ainsi que des exportations pour accéder aux différents marchés internationaux, notamment africain et européen, ont constitué le thème de la première édition du Forum international des affaires et de l'investissement, organisé mardi à Alger.

Lors de cette rencontre, organisée par la Société d'études économiques et développement des investissements (SEEDI), les participants ont abordé l'amélioration du climat des affaires et les préoccupations des investisseurs quant aux opportunités de renforcement d'une nouvelle coopération avec les différents acteurs économiques, les entreprises et les organismes publics en charge de l'organisation et de la gestion de l'économie nationale.

La rencontre s'est déroulée en présence de dizaines d'opérateurs économiques, de représentants des organismes et des entreprises publiques et privées, et de grand nombre d'experts dans divers domaines économiques, de spécialistes, de techniciens et d'experts étrangers.

A cette occasion, le directeur du soutien et de la promotion des échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih, a affirmé la nécessité de renforcer le plan tracé par les hautes autorités en matière d'investissement, afin de réaliser la diversification de l'économie nationale, d'attirer un plus grand nombre d'investisseurs étrangers en Algérie et d'augmenter les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures.

Dans ce sillage, M. Fassih a évoqué une série de mesures prises par le ministère des Affaires étrangères pour renforcer l'appareil diplomatique économique, dont notamment l'ouverture de bureaux d'information et de promotion des investissements et des exportations, la création d'un portail dédié à la diplomatie économique sur le site électronique du ministère, et la mise en place d'un réseau des chargés d'affaires économiques et commerciales au niveau des différentes ambassades de l'Algérie à l'étranger.

Le ministère œuvre, également, avec les autres secteurs et les organismes de soutien au commerce à organiser des forums, à envoyer des délégations algériennes et à organiser des manifestations économiques à l'étranger, ainsi qu'à inviter les étrangers à participer aux événements économiques locaux, dans le but d'accompagner le produit local et de capter les investissements directs étrangers (IDE).

Pour sa part, Hicham Saïdi, directeur général de la société d'études économiques et développement des investissements (SEEDI), a souligné que l'Algérie possède de nombreux atouts économiques à exploiter pour renforcer les opportunités d'investissement, d'où, a-t-il dit, l'importance de ce forum qui vise à atteindre cet objectif en offrant des opportunités pour établir des partenariats locaux et étrangers entre différents acteurs économiques. M. Saïdi a également abordé les avantages de la nouvelle loi sur l'investissement et les réformes profondes entreprises par l'Algérie pour accompagner les investisseurs locaux et étrangers dans la réalisation de leurs projets d'investissement. De son côté, Amine Boutalbi, Président du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), a appelé les opérateurs africains à exploiter les opportunités entre les pays du continent et à abandonner l'idée d'exporter en dehors de celui-ci.

Abordant les mesures prises par l'Algérie pour accompagner les produits nationaux dans le continent africain, M. Boutalbi a affirmé que l'Algérie regorge d'atouts économiques "immenses", en plus des facilités proposées pour les exploiter.

Quant à Kamel Hamani, président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), il a souligné la volonté politique de l'Algérie d'améliorer le climat d'investissement, mettant en lumière les avantages des nouvelles lois liées à l'investissement et au foncier économique.

Le président de l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social (OACIS), Djaber Bensedira, a abordé les conditions qui encouragent l'investissement en Algérie, telles que l'aménagement des zones industrielles, le soutien aux infrastructures électriques et gazières, et l'énergie juvénile qui contribue à attirer l'investissement étranger.

TEXTE DE LOI DE FINANCES 2024**Près de 173 milliards de DA affectés aux nouvelles wilayas (Faid)**

Une enveloppe de près de 173 milliards de DA a été affectée aux dix nouvelles wilayas dans le texte de loi de finances 2024, a fait savoir, mardi à Alger, le ministre des Finances, Laaziz Faid.

Les dix nouvelles wilayas du Sud bénéficieront de crédits de paiement estimé à 172,8 milliards de DA, tandis que l'autorisation d'engagement globale s'élève à 228,1 milliards de DA, selon les chiffres présentés par M. Faid en réponse aux questions et préoccupations des sénateurs dans le cadre du débat du nouveau texte de loi de finances lors d'une séance présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et de membres du Gouvernement.

Le ministre a précisé que 55% de ces montants seront destinés aux dépenses d'investissement (124,6 milliards de DA en autorisations d'engagement et 69,1 milliards de DA en crédits de paiement), touchant principalement les secteurs de l'Education, de l'Habitat, des Travaux publics, de l'Agriculture et de la Santé.

En 2023, au titre des dépenses d'investissement, ces dix wilayas avaien bénéficié d'une enveloppe budgétaire globale estimée à 33,8 milliards de DA en autorisations d'engagement (dont 35 milliards de DA pour le nouveau programme) et 26,5 milliards de DA en crédits de paiement (dont 13 milliards de DA pour le programme en cours).

"Globalement et dans le budget de l'Etat pour l'exercice 2024, 596,73 milliards de DA en autorisations d'engagement et 511,24 milliards de DA en crédits de paiement ont été alloués aux wilayas du Sud, ce qui constitue respectivement 22% et 20% du total des affectations dédiées aux wilayas", a-t-il poursuivi.

S'agissant du financement des opérations d'investissement public, le ministre a affirmé que le financement n'est pas effectué exclusivement en utilisant les affectations finales octroyées dans la loi de finances de 2024, mais aussi en ayant recours aux affectations provisoires, aux crédits bancaires et au Fonds national des investissements (FNI) pour financer la réalisation des projets structurants et stratégiques de l'économie nationale. M. Faid a souligné



qu'à titre d'exemple, il sera procédé en 2024 au financement des projets d'investissement du secteur des Transports destinés à l'acquisition de matériels et d'équipements pour la réalisation du projet de fer de Gara Djebilet et du phosphate intégré, ainsi que d'autres projets d'envergure via les ressources du FNI.

Le FNI participe au financement des projets du Phosphate et de Gara Djebilet

Le Fonds assurera un financement de l'ordre de 126,2 mds DA pour le projet du phosphate intégré et 285,27 mds DA pour le projet Gara Djebilet, a révélé le ministre, affirmant que les financements garantis par le Fonds et les banques seront un complément aux dépenses relatives aux investissements prévus dans le PLF 2024. Concernant les dépenses liées à l'investissement, M.

Faid a fait état de 2894,58 mds DA alloués en tant qu'autorisations d'engagement et de 2809,36 mds DA de crédits de paiement soit 18% du total d'affectations prévues par le budget de l'Etat 2024 estimé à 15275,28 mds DA.

"Cela garantira une contribution permanente à la demande publique et la dynamique économique nationale outra la création des postes d'emploi", a expliqué le ministre.

Evoquant les projets d'investissement gelés, M. Faid a souligné que les services financiers avaient recensé au 31 décembre 2022 quelque 4779

projets relevant des deux programmes centralisé et décentralisé avec une autorisation d'engagement de l'ordre de 3373 mds DA.

La manne financière a permis de lever le gel sur les projets de priorité sectorielle ou territoriale.

Un montant de 1806 mds DA a été alloué soit 54% du total des programmes gelés, selon le ministre.

Pour le ministre, "l'éradication du marché de change informel est un défi majeur nécessitant la conjugaison des efforts progressivement sur les plans pour la récupération de la masse monétaire du circuit informel", soulignant l'importance d'opérer "la réforme bancaire et financière pour atteindre cet objectif".

"Les réformes visent l'amélioration de certains aspects et le recours à la technologie pour la promotion des métiers bancaires", a-t-il affirmé, estimant que le développement réalisé à ce jour demeure insuffisant compte tenu des capacités dont disposent les banques publiques et les besoins du marché local.

En réponse à une question sur le bilan des mesures prises pour atténuer l'impact économique de la crise sanitaire (COVID-19) sur les acteurs économiques, le ministre a déclaré que les mesures prises par la Banque d'Algérie et les banques opérant sur le marché, entre mars 2020 et mars 2022, ont permis de traiter un nombre "très important" de demandes de report ou de prolongation des échéances de la

part des clients dans les secteurs public et privé.

Ces mesures concernent 5 139 dossiers pour un montant total de 807 milliards de dinars, comprenant 261 dossiers liés aux entreprises publiques pour un montant de 448 milliards de DA, 3 432 dossiers liés aux entreprises privées (356 milliards de DA), et 1 446 dossiers liés aux particuliers (3 milliards de DA).

Le ministère des Finances, en collaboration avec les banques publiques, a initié, à partir de janvier 2023, un plan d'action permettant aux opérateurs économiques ayant rencontré des difficultés financières liées à la pandémie de coronavirus, de bénéficier du rééchelonnement de leurs dettes pour une période déterminée, définie en accord avec les banques.

Les conditions initialement accordées, notamment la réduction du taux d'intérêt, seront maintenues.

Dans des déclarations à la presse à l'issue de la séance, M. Faid a expliqué que la mise en œuvre effective du dossier de réforme de la subvention de l'Etat, tel que prévu par les dispositions de l'article 188 de la loi de finances pour 2022, est principalement liée à l'installation de la commission nationale chargée de ce dossier, composé des ministères concernés, d'experts économiques, et d'organisations professionnelles.

Il a ajouté que le projet de réforme de la politique de subvention de l'Etat, qui se concrétise par la mise en place d'un programme de compensation monétaire directe au profit des familles éligibles à l'effet d'orienter la subvention et les aides globales de l'Etat en ciblant les citoyens concernés, nécessite concrètement des investissements dans la numérisation en tant que condition préalable. Le Data Center qui sera inauguré samedi au ministère des Finances, constitue l'un des éléments facilitant le lancement du projet de réforme, selon les déclarations du ministre. Il est à noter que le PLF 2024 sera soumis, jeudi prochain, au vote des membres du Conseil de la nation.

MINE DE GARA DJEBILET**Extraction de plus de 250.000 tonnes de minerai de fer entre 2022 et 2023 (FERAAL)**

Plus de 250.000 tonnes de minerai de fer ont été extraites de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf) entre 2022 et 2023, a révélé mardi à Alger le Directeur général adjoint de l'Entreprise nationale du fer et de l'acier (FERAAL), Reda Belhadj.

Invité de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Belhadj a fait savoir que près de 250.000 tonnes de minerai de fer avaient été extraites de la mine de Gara Djebilet depuis son entrée en exploitation, dans le cadre de la première phase visant principalement à déterminer les capacités réelles de la mine, à confirmer les études réalisées avant le projet et à parachever les recherches menées en la matière.

Les quantités extraites sont destinées à couvrir une partie des besoins du marché national, avec la possibilité d'en exporter une partie dans le cadre des efforts visant à accroître les revenus du pays hors hydrocarbures, d'autant que le prix du minerai

de fer sur le marché international dépasse actuellement le seuil des 135 dollars/tonne, contre 100 dollars/tonne en décembre 2022, soit une hausse de 35%, a expliqué le responsable. Da ce sillage, M. Belhadj a rappelé l'importance du projet de Gara Djebilet au regard du grand nombre d'emplois directs et indirects qu'il générera (25.000 emplois directs et 125.000 emplois indirects) et de l'impulsion qu'il donnera à l'industrie nationale. Gara Djebilet est l'une des plus grandes mines au monde en termes de réserves, estimées à près de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer, mais aussi de capacités de production, qui devraient se situer autour de 2 à 3 millions de tonnes/an d'ici 2025, avant d'atteindre progressivement 50 millions de tonnes/an d'ici 2040.

La mine sera l'une des principales sources permettant de couvrir les besoins en minerai de fer en Algérie, aux côtés des mines de Ouenza et de Boukhadra (Tébessa), qui produisent ensemble 2 millions de tonnes/an. La mine de Gara Djebilet devrait couvrir une bonne partie des besoins nationaux en minerai de fer, tout en créant une dynamique économique, vu qu'il s'accompagnera de plusieurs autres projets, dont la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Béchar et le complexe sidérurgique de Béchar pour la production du rail et du profilé en acier et des wagons de chemin de fer destinés au transport du minerai de fer.

M. Belhadj a qualifié de "courageuse" la décision du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, de lancer la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Béchar sur 950 km, qui est, a-t-il dit, "cruciale" pour la réussite du projet.

Quant à l'acier, l'intervenant a fait état d'une hausse de la production nationale, passée de 1 à 6 millions de tonnes entre 2013 et 2023 et pouvant atteindre 12 millions de tonnes à l'horizon 2026.

PÉTROLE

Le Brent avoisine les 80 dollars le baril

Les prix du pétrole fléchissaient mardi, plombés par les données économiques chinoises faibles et les perspectives économiques mondiales moroses.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, perdait 0,37% à 75,75 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en janvier, baissait de 0,28% à 71,12 dollars.

"Avec une production américaine toujours élevée et des inquiétudes sur la santé de l'économie chinoise, les perspectives de la demande à court terme semblent incertaines", soulignent des analystes.

Les investisseurs s'inquiètent de l'accélération de la déflation en Chine en novembre, en raison de la baisse des prix de l'énergie et de l'alimentation, selon des données officielles publiées samedi par le Bureau national des statistiques (BES). Les deux références du pétrole ont perdu entre 22 et 25% depuis leurs plus hauts de l'année, atteints



fin septembre, lorsque le Brent avait frôlé les 100 dollars le baril.

Coté gaz naturel européen, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré

comme la référence européenne, se repliait légèrement, évoluant à 35,75 euros le mégawattheure (MWh) peu après avoir touché 35,51 euros le MWh, son plus bas prix

depuis septembre.

"Les prix sont freinés par la perspective d'une période prolongée de températures douces", commentent les analystes.

ETATS UNIS

Wall Street termine en hausse, au plus haut depuis début 2022

La Bourse de New York a terminé en hausse, mardi, les trois indices phares signant de nouveaux sommets depuis début 2022, sur un marché qui a bien accueilli un indice de prix confirmant une décélération de l'inflation.

Le Dow Jones a gagné 0,48%, l'indice Nasdaq est monté de 0,70% et l'indice

élargi S&P 500 a engrangé 0,46%. Dow Jones et S&P 500 ont fini à leur plus haut niveau en clôture depuis janvier 2022 et le Nasdaq à un sommet plus vu depuis mars de la même année.

La place new-yorkaise a bien réagi à la publication de l'indice de prix CPI pour novembre, qui a montré un

ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis, à 3,1% sur un an, contre 3,2% un mois plus tôt. Coté obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans s'est détendu, à 4,20%, contre 4,23% la veille. Quant aux actions, le S&P 500 a signé une quatrième séance de gains d'affilée.

MONNAIES

Le dollar en baisse

Le dollar perdait du terrain mardi par rapport à la majorité des autres grandes devises, les investisseurs se montrant prudents avant les dernières données sur l'inflation américaine publiées avant la décision de politique monétaire de la Fed.

Le dollar reculait de 0,32% à 1,0799 dollar pour un euro, et perdait 0,09% face à la livre à 1,2568 dollar pour une livre. Le mouve-

ment de prix du billet vert, qui perd du terrain face à la majorité des autres devises, reste "modéré", alors que les investisseurs attendent une série de données importantes, explique Ricardo Evangelista, analyste.

Le marché attend les chiffres de l'inflation américaine pour le mois de novembre publiés plus tard dans la journée, ainsi que la décision de politique moné-

taire de la Réserve fédérale américaine (Fed) mercredi. "Les chiffres de l'emploi de la semaine dernière, étonnamment élevés, sont de mauvais augure pour l'inflation", note M. Evangelista.

Les marchés prévoient en effet que la Fed maintiendra pour la troisième fois consécutive son taux directeur dans la même fourchette. Pour contenir la hausse des prix, la banque

centrale a relevé ses taux d'intérêt à 11 reprises depuis mars 2022, les portant à leur plus haut niveau depuis 22 ans, dans une fourchette de 5,25 à 5,50%.

Jeudi, la Banque nationale suisse (BNS), la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre (BoE) emboîteront le pas de la Fed et rendront leur dernière décision de politique monétaire de l'année.

AVIATION

La Chine présente son premier avion de ligne, le C919, à Hong Kong

La Chine a dévoilé mercredi à Hong Kong, à la presse internationale, son premier avion de ligne produit dans le pays, dans le cadre du premier vol de l'appareil hors de la Chine continentale.

Le C919, qui avait effectué son vol commercial inaugural en mai, est emblématique des ambitions aéronautiques de Pékin qui entend rivaliser depuis longtemps avec ses concurrents occidentaux et réduire sa dépendance

à l'égard de la technologie étrangère. L'élégant avion au fuselage étroit, actuellement exposé à l'aéroport international de Hong Kong, survolera samedi le célèbre port de la ville. Les autorités chinoises espèrent que le C919, fabriqué par l'entreprise publique chinoise Comac, pourra rivaliser avec le Boeing 737 MAX et l'Airbus A320. La Chine a investi massivement dans la production de l'avion de ligne C919. Pékin espère que ce monocou-

loir concurrencera les avions de ligne occidentaux, même si bon nombre des pièces utilisées proviennent de l'étranger.

Le développement de l'avion a commencé en 2008, mais l'appareil n'a reçu que l'année dernière la certification officielle pour voler.

Mercredi, l'ex position accueillera les médias et les invités, les deux jours suivants seront réservés aux représentants locaux.

ARGENTINE

Le gouvernement Milei dévalue le peso de plus de 50%, serre la vis budgétaire

Le gouvernement argentin du président ultralibéral Javier Milei, investi dimanche, a annoncé mardi une forte dévaluation de plus de 50% du peso, la monnaie nationale, passant à 800 pesos pour un dollar, pour stabiliser l'économie en proie à une inflation et un endettement chroniques.

La dévaluation d'un peso qui était considéré comme notoirement sous-évalué, à un peu moins de 400 pour un dollar, fait partie d'une série de mesures "d'urgence" annoncées par le ministre de l'Economie Luis Caputo, dont une réduction des subventions publiques à l'énergie et aux trans-

ports. Ces mesures, a expliqué le ministre dans une allocution, visent à éviter la "catastrophe" d'une hyperinflation qui pourrait selon lui atteindre 15.000%.

"La genèse de nos problèmes a toujours été budgétaire", a affirmé M. Caputo, estimant que pour la première fois, en votant à une large majorité pour Javier Milei, les Argentins ont montré qu'ils comprenaient "qu'il n'y a pas d'argent". La dévaluation, ainsi que la baisse des subventions de longue date aux transports, à l'énergie, est vouée à affecter fortement et négativement dans un premier temps le pouvoir d'achat

des Argentins, dont 40% vivent sous le seuil de pauvreté.

A leur attention, le ministre de l'Economie a assuré que le gouvernement va maintenir des programmes sociaux d'aide à l'accès à l'emploi et "renforcer les politiques sociales pour ceux qui en ont besoin, sans intermédiaires", a-t-il insisté, à l'image des "cartes alimentaires" (bons d'achat pour les plus démunis).

Le président Milei avait indiqué dans son discours d'investiture dimanche que "la situation allait empirer à court terme" avant que l'économie, la 3e d'Amérique latine, ne

ALLEMAGNE

Hausse du moral des investisseurs en décembre

Le moral des investisseurs en Allemagne pour les six mois à venir a continué de s'améliorer pour le cinquième mois d'affilée en décembre, sur fond de baisse de l'inflation et de perspective de la fin de la hausse des taux d'intérêt.

Cet indicateur très surveillé du climat économique a gagné 3 points sur un mois, à 12,8 points, après être revenu dans le vert en novembre à 9,8 points, a annoncé l'institut de statistique économique ZEW, dans un communiqué publié mardi.

C'est mieux que ce que prévoyaient les experts de la plateforme financière Factset, qui tablaient sur une baisse, à 5,7 points. "Cela est dû au fait que la part des personnes interrogées s'attendent à une baisse des taux d'intérêt de la part de la BCE à moyen terme a doublé", selon Achim Wambach, président du ZEW. La baisse de l'inflation en zone euro a permis à la BCE de faire une pause dans les hausses de taux d'intérêt, relevés comme jamais depuis juillet 2022 pour combattre l'inflation.

En novembre, elle a ralenti à 3,2% sur un an, son plus bas niveau depuis juin 2021, confirmant la probabilité d'une baisse des taux l'an prochain par la BCE.

ROYAUME-UNI

Le PIB a reculé de 0,3% en octobre

Le produit intérieur brut (PIB) du Royaume-Uni a reculé de 0,3% en octobre, davantage qu'attendu par les économistes, après une progression de 0,2% le mois précédent, a annoncé mercredi le bureau des statistiques nationales britannique "ONS".

L'activité économique britannique s'est contractée en octobre en particulier dans les services, mais aussi en raison d'un "ralentissement généralisé dans l'industrie manufacturière et la construction, en partie à cause du mauvais temps", a relevé sur X (ex-Twitter) le directeur des statistiques économiques de l'ONS Darren Morgan.

L'activité économique britannique est notamment lestée par 14 hausses de taux directeurs de la Banque d'Angleterre dans sa lutte contre l'inflation qui ont renché里 le coût du crédit.

Ces nouveaux chiffres, qui peignent un tableau morose de l'économie britannique, seront particulièrement scrutés par la banque centrale, qui annoncera jeudi sa dernière décision de politique monétaire de l'année.

Cette dernière a laissé depuis septembre son taux inchangé, à 5,25%, et le marché s'attend à ce qu'elle continue.

Ce recul plus prononcé que prévu du PIB "pourrait inciter la Banque d'Angleterre à se rapprocher un peu plus de l'idée d'une réduction des taux d'intérêt, même si en laissant les taux à 5,25% (jeudi), la Banque s'opposera probablement à l'idée de baisses de taux à court terme", estime Paul Dales, de Capital Economics.

L'économie britannique avait stagné au troisième trimestre, ralentissant après une croissance de 0,2% au trimestre précédent mais éloignant au moins temporairement le risque de récession.

recueille le fruit de l'austérité budgétaire, en maîtrisant une inflation chronique, actuellement à 143% sur un an.

Le ministre Caputo a également annoncé, dans un souci d'austérité budgétaire, que l'Etat "ne va plus présenter d'offres" pour des chantiers publics, et annuler les contrats passés "qui n'ont pas déjà commencé".

"Les chantiers d'infrastructure en Argentine seront réalisés par le secteur privé, car l'Etat n'a ni argent ni financement pour les mener à bien" a-t-il expliqué.

APN

Présentation du projet de loi fixant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé mardi à Alger que le projet de loi fixant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable vise à renforcer le cadre juridique pour relever les nouveaux défis.

Lors d'une séance plénière à l'APN consacrée à la présentation de ce projet de loi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, M. Merad a précisé que le projet de loi "est issu du 33e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans lequel il a souligné la nécessité d'oeuvrer à assurer un cadre de vie de qualité qui requiert le développement durable, la préservation de l'environnement et la protection des richesses que recèle notre pays." Il a ajouté que "l'Algérie, de par sa position géographique et au vu des phénomènes naturels qu'elle enregistre, est exposée à un nombre de risques majeurs nécessitant une gestion appropriée, ce qui s'est produit, a-t-il rappelé, au cours des dernières années avec les incendies et les inondations qui ont causé des pertes humaines et des dégâts matériels, et où l'Algérie fut amenée à dépenser pas moins de 35 milliards de dinars par an au titre de l'intervention post-catastrophe."

Le ministre a affirmé qu'"il y a une faiblesse du cadre juridique relatif à la gestion des risques majeurs, notamment en matière de prévention et de prévision des risques, sachant que la loi n°20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs connaît plusieurs insuffisances en raison notamment de l'absence



d'objectifs précis pour réduire les effets des risques majeurs, d'un calendrier d'exécution et de mécanismes de mise en œuvre autre le fait de ne pas définir les responsabilités de chaque secteur et les modes de financement".

Il a également évoqué "l'apparition de nouveaux risques, notamment climatiques, technologiques, et cybernétiques, en plus de son incompatibilité avec certains accords internationaux auxquels l'Algérie a adhéré, dont l'Accord de Paris sur le climat et le Cadre de Sendai", estimant que "pour cette raison, il était nécessaire de renforcer la

base juridique et institutionnelle, et d'accélérer l'élaboration des textes d'application des lois en vigueur, en fonction de nos caractéristiques nationales et de manière à permettre de lever tous les obstacles et de définir les responsabilités". Evitant la teneur du nouveau projet de loi, le ministre a affirmé que ce texte "est composé de 9 chapitres comprenant 92 articles, dont 24 nouveaux articles et 66 autres reformulés", soulignant qu'il vise à remédier aux insuffisances enregistrées dans la loi en vigueur à travers "la définition des objectifs stratégiques et l'appréhension des risques, le respect de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai, l'introduction de nouveaux risques, notamment ceux liés au changement climatique ouvre les risques cybernétiques et biotechnologiques, portant ainsi le nombre de risques, a-t-il précisé, de 10 dans la loi en vigueur à 18 dans le nouveau projet de loi".

Le même projet vise également à "définir les moyens de financement, investir davantage dans la prévention et la prévision, améliorer la gouvernance à travers la répartition et la définition claire des responsabilités et des tâches, ainsi que la coordination entre les

secteurs, activer la participation de la société civile, consacrer le concept de prévention, d'intervention et renforcer la capacité de résilience au lieu du concept de gestion des catastrophes.

Le ministre a cité d'autres objectifs dont notamment "l'introduction d'une phase finale consacrée au rétablissement post-catastrophe, la réhabilitation et la reconstruction, le durcissement des dispositions pénales en garantissant les mécanismes, les conditions et les règles relatives à la reconstruction et à l'exploitation des terres selon des normes plus sécurisées, une meilleure préparation à la gestion des événements en utilisant la technologie et la numérisation, la sensibilisation de la société à la gestion des catastrophes, la réplique aux situations d'urgence et la révision du système d'assurance contre les catastrophes".

M. Merad a souligné qu'outre les institutions qui interviennent dans la gestion du système national de gestion des catastrophes, la Délegation nationale aux risques majeurs, placée sous la tutelle du ministre de l'Intérieur, a été maintenue dans le texte de loi, pour l'évaluation et la coordination du travail". Il a également fait observer au terme de son exposé, que le projet de loi "comporte 11 renvois à des décrets d'application, dont 10 ont été finalisés."

JEUNESSE

Hidaoui souligne l'importance d'une plus grande participation des jeunes algériens à la vie politique

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a mis l'accent, mardi à Alger, sur l'importance d'une plus grande participation des jeunes algériens à la vie politique, notamment avec l'existence d'une volonté politique dans le pays. S'exprimant à l'ouverture des travaux des groupes de réflexion en prévision du sommet national sur "la jeunesse et la participation politique", tenus au Centre international de conférence (CIC) "Abdelatif-Rahal", M. Hidaoui a salué les efforts des hautes autorités du pays qui ont réussi "à honorer leurs engagements en

matière d'autonomisation politique des jeunes en renforçant leur présence dans les assemblées élues et les différentes instances".

A ce propos, il a insisté sur "l'intérêt pour jeunes de s'intéresser à la politique, étant un outil nécessaire au décollage escompté et à l'édification de l'Algérie nouvelle".

M. Hidaoui a transmis aux participants les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune lors de l'audience qui lui a été accordée lundi au siège de la Présidence de la République.

Lors de cette audience, rappelle M. Hidaoui, "le Président Tebboune a loué les efforts du CSJ et son nouveau mode de fonctionnement, appelant à davantage d'adhésion de cette catégorie à la dynamique nationale".

Le Sommet national de la jeunesse et de la participation politique qui se tiendra les prochains jours sous le thème "Par le leadership et l'innovation nous contribuons à la prise de décision" sera dédié à la constatation des entraves auxquelles sont confrontés les jeunes algériens pour plus de dynamisme et d'efficacité dans la per-

formance politique, a expliqué M. Hidaoui. Ces groupes de réflexion auront à élaborer, lors des ateliers, "les propositions et les grandes lignes objet de débat lors du sommet devant connaître la participation de 2500 jeunes des différents assemblées élues et instances", a ajouté M. Hidaoui. Le sommet s'attellera à "examiner l'expérience de l'Algérie en termes d'association et d'appui des jeunes dans la vie politique et les modalités de fonctionnement pour pérenniser cette expérience et élargir la participation de cette catégorie dans l'action politique", a-t-il fait savoir.

BLIDA

Plantation de plus de 7.000 arbustes (Conservation des forêts)

Une campagne de plantation de plus de 7.000 arbustes de diverses essences forestières, a été lancée mardi par la Conservation des forêts de la wilaya de Blida, à l'occasion de la Journée internationale de la montagne (11 décembre), a-t-on appris de cette direction. Cette opération de reboisement a été organisée dans la région de "Tandfost", sur les hauteurs de la commune de Chiffa, avec la participation de plusieurs secteurs et autres associations actives du domaine et de la famille révolutionnaire, dans le cadre de la célébration de la Journée in-



ternationale de la montagne et la commémoration du 63ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a indiqué à l'APS le conservateur local des forêts, Mohamed Mokadem. Il a fait part de la mise en terre, à l'occasion de la Journée internationale de la montagne, célébrée cette

année sous le signe "Restaurer les écosystèmes de montagne", de 300 plants de cèdres de l'Atlantique, adaptés à cette région, et de 200 plants de chênes-lièges verts. L'opération se poursuivra, jusqu'à demain mercredi, à travers nombre de zones montagneuses de la wilaya, par la mise en terre de plus de 6.500 autres

arbustes, a ajouté le même responsable. L'opportunité a également permis aux responsables du secteur des forêts de sensibiliser les habitants des zones montagneuses et les visiteurs à l'importance de préserver le patrimoine forestier dans le but de restaurer les écosystèmes spécifiques à chaque région. A noter que la wilaya de Blida a bénéficié, au titre de l'exercice en cours, d'un programme portant plantation de 100.000 arbustes jusqu'à fin mars prochain, aux fins de repeupler les zones forestières affectées par les incendies de ces dernières années.

AÏN TEMOUCHENT

Mise en échec de deux tentatives d'émigration clandestine

Les services de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent ont réussi à déjouer deux tentatives d'émigration clandestine par mer, avec l'arrestation de 13 individus lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris, mardi, du groupement régional de ce corps de sécurité. La première opération a été menée sur la base d'informations préliminaires, indiquant l'existence d'un projet d'émigration clandestine à partir de la plage rocheuse appelée "Kersh El-Bahr", située dans la commune d'El-Messaïd, où les enquêtes menées par la brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie Nationale de Bouzeddjar ont permis de contrecarrer ce plan, a souligné la même source. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 10 individus, au niveau du site censé être le point de départ de la traversée clandestine, en possession de 6 bidons de 30 litres remplis de carburant, selon la même source. La seconde opération, menée par des éléments de la Gendarmerie nationale lors d'une patrouille de surveillance, a permis l'interpellation de 3 personnes qui se trouvaient à bord d'une voiture, qui ont reconnu, lors de leur interrogatoire, qu'elles s'apprêtaient à organiser une traversée clandestine par mer depuis les rochers de la plage dite "La Cinquième" (commune d'Ouled El Kihel), a-t-on indiqué.

APS

SUÈDE**Cinq morts dans un accident de chantier**

Cinq personnes sont mortes dans la chute d'un ascenseur de chantier dans une banlieue nord de la capitale suédoise, a annoncé mardi le parquet, qui a ouvert une enquête pour homicide involontaire provoqué par une violation des règles de sécurité au travail.

L'accident s'est produit lundi vers 10h00 (09h00 GMT) sur un chantier de Sundbyberg quand un ascenseur a effectué une chute d'une vingtaine de mètres. "L'identification des personnes décédées se poursuit" et les proches seront informés, a déclaré dans un communiqué le procureur Gunnar Jonasson, chargée des affaires du droit du travail. Une enquête technique est en cours et l'agence publique en charge des accidents se trouve sur le site, a-t-il ajouté. L'origine de la chute reste inconnue à ce stade. L'incident s'est produit sur le site d'un projet de construction d'une tour



d'appartements devant s'élever sur 14 étages. L'entreprise de construction Andersson Company est en charge d'édifier le bâtiment pour le

compte de la société de conseil immobilier CBRE. Andersson Company est responsable de la sécurité sur le chantier en cours, selon

l'agence suédoise de l'environnement de travailler. Selon Tomas Kullberg, porte-parole du syndicat du BTP Byggnads cité par l'agence TT, les victimes n'étaient pas employées par l'entrepreneur principal sur le site. Une cinquantaine de personnes travaillaient sur le chantier, a-t-il avancé. "Il est tragique que cinq personnes soient mortes, et nos pensées vont à leurs familles", a déploré M. Kullberg, qui n'exclut pas qu'il pourrait s'agir de travailleurs étrangers. Tous les travaux sur le site ont été interrompus en raison "du risque et du danger pour la vie et la santé" des personnes, a-t-il précisé.

ROYAUME-UNI**Décès d'un migrant à bord d'une barge controversée**

Un demandeur d'asile est mort mardi à bord d'une barge à quai dans le sud-ouest de l'Angleterre utilisée depuis quelques mois pour héberger des migrants, a indiqué la police.

La police du Dorset a indiqué avoir été informée à 06H22 (locales et GMT) de la "mort soudaine d'un résident" de la barge "Bibby Stockholm", à quai dans le port anglais de Portland. Venu présenter un projet de loi très critiquée sur l'immigration, le ministre de l'Intérieur James Cleverly a assuré que ce décès ferait l'objet

d'une "enquête complète". Aucun détail n'a été rendu public.

Le recours à cette barge, dénoncé par de nombreuses associations d'aide aux migrants, est destiné à réduire la facture de l'hébergement des demandeurs d'asile.

Il figure parmi les nombreuses mesures controversées du gouvernement conservateur en matière d'immigration. Son projet phare, consistant à expulser vers le Rwanda les migrants arrivés illégalement sur le sol britannique, doit faire

l'objet d'un vote des députés britanniques. Le texte, modifié après avoir été rejeté dans une première version par la justice, suscite l'hostilité à la fois de l'opposition et de l'aile droite de la majorité au pouvoir qui juge qu'il ne va pas assez loin.

Les premiers migrants sont arrivés sur le "Bibby Stockholm", qui peut héberger 500 migrants, en août mais l'embarcation a dû être évacuée jusqu'en octobre en raison d'une contamination du circuit d'eau.

REFUGIÉS**La Suisse accueille un forum mondial sur les réfugiés**

La Suisse accueille cette semaine le plus grand rassemblement international consacré à la question des réfugiés dans le monde, a annoncé mardi l'ONU sur son site. Des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des représentants d'organisations internationales et de la société civile se réuniront pour faire le point sur les engagements pris pour améliorer la situation des réfugiés partout dans le monde. Ce Forum intervient dans une période très sombre, selon

l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui évoque les conflits qui bouleversent la vie de 114 millions de personnes déracinées et apatrides, dont 36 millions de réfugiés. "Cette population mondiale de réfugiés a doublé au cours des sept dernières années, reflétant la violence et les violations des droits de l'Homme qui semblent toucher de plus en plus de pays", a déploré Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, dans une tribune au journal

"The Guardian". Selon Filippo Grandi, "le forum est un moment d'unité mondiale indispensable, où ceux qui sont déterminés à continuer à chercher des solutions se réuniront pour relever l'énorme défi des déplacements forcés". Le HCR attend de ce forum des engagements "nouveaux" dans des domaines tels que l'éducation, l'accès au marché du travail, la consolidation de la paix, la réduction des effets du changement climatique ou encore la réinstallation. Il devrait également y

avoir des annonces importantes concernant des situations spécifiques, notamment celles des réfugiés afghans, des réfugiés de la Corne de l'Afrique, des Rohingyas, des réfugiés centrafricains ou des populations en mouvement en Amérique centrale.

Le forum est organisé

conjointement par la Suisse et le HCR et parrainé par la Colombie, la France, le Japon, la Jordanie et l'Ouganda. Plus de 300 réfugiés, soit environ 10% des participants devraient prendre part.

ESPAGNE**Saisie de 11 tonnes de cocaïne importées par des groupes criminels**

Onze tonnes de cocaïne importées par des organisations criminelles étrangères ont été saisies en Espagne lors de deux opérations, a annoncé mardi la police espagnole en soulignant l'importance prise dans ce trafic par les mafias des Balkans.

"En une semaine, nous avons réussi à retirer du marché 11 tonnes de cocaïne", s'est félicité Antonio Martinez Duarte, chef de la Brigade centrale de l'Unité de lutte contre la drogue et le crime organisé de la police espagnole, lors d'une conférence de presse à Madrid. La drogue saisie provenait de Colombie via l'Equateur et a été retrouvée dans des conteneurs arrivés dans les ports de Vigo (Galice, nord-ouest), et de Valence (est).

La première opération a permis à la police de saisir, à Vigo, 7,5 tonnes de cocaïne dissimulée dans des filets de thon congelés. Il s'agit de la plus grosse saisie jamais effectuée en Galice, une région qui a longtemps servi de porte d'entrée en Europe à la cocaïne provenant d'Amérique Latine. La deuxième opération, à Valence, a permis de mettre la main sur 3,4 tonnes de cocaïne cachée dans des doubles-fonds de conteneurs maritimes.



Vingt personnes ont été arrêtées dans le cadre de ces deux opérations entre fin novembre et début décembre. La majorité sont des Albanais mais figurent aussi parmi eux un Colombien, un Dominicain et plusieurs Espagnols, dont un entrepreneur galicien qui s'est servi de son entreprise d'importation de poisson pour organiser le transport de la drogue.

"Les deux opérations n'ont rien à voir l'une avec l'autre. Le seul lien entre elles réside dans le fait que nous pensons que les organisations qui sont derrière sont d'origine albanaise", a déclaré M. Martinez Duarte, en soulignant que les mafias d'Europe du sud-est, surnommées "cartel des Balkans", intéressaient "de très près toutes les polices européennes".

ENVIRONNEMENT**Trafic d'espèces protégées : 500 arrestations en octobre à travers le monde (Interpol)**

Quelque 500 personnes, soupçonnées de trafic d'espèces sauvages et de bois, ont été arrêtées en octobre à travers le monde lors d'une opération internationale de police et des douanes, a annoncé Interpol mardi. Menée du 2 au 27 octobre avec la participation de 133 pays, l'opération "Thunder" a permis la saisie de plus de 2.000 animaux et plantes protégés par la Convention sur le commerce international des espèces menacées (CITES), précise dans un communiqué l'organisation internationale de police criminelle dont le siège est à Lyon (France).

"Ces crimes effroyables privent non seulement le monde d'animaux et de plantes uniques, mais aussi les pays de leurs atouts et ressources naturels", a déclaré dans le communiqué, le Secrétaire général d'Interpol, Jürgen Stock.

Lancée en 2017, "Thunder" est une opération conjointe coordonnée chaque année par Interpol et l'Organisation mondiale des douanes avec le soutien de la CITES et du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Des centaines de colis, valises, véhicules, bateaux et transports de marchandises ont été examinés cette année notamment avec des chiens renifleurs spécialisés et des scanners à rayons X pour détecter les animaux et les bois cachés.

Parmi les saisies figuraient plus de 300 kg d'ivoire, des milliers d'œufs de tortues, 30 tonnes de plantes, des dizaines de parties de corps de grands félins et de cornes de rhinocéros, ainsi que des primates, des oiseaux et des espèces marines. Environ 2.624 m3 de bois, soit l'équivalent de 440 conteneurs maritimes de taille standard, ont été en outre confisqués, selon la même source.

PHILIPPINES**Moins de tempêtes en 2023 et une sécheresse peut-être historique en 2024**

Les Philippines ont en 2023 subi moins de tempêtes que lors de chacune des vingt-cinq dernières années mais risquent en 2024 de subir une des pires sécheresses depuis des décennies, a estimé mardi l'agence nationale de météorologie. L'archipel tropical d'Asie du sud-est, un des pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique, connaît habituellement une vingtaine de tempêtes majeures chaque année. En 2023, il n'en a eu que dix, le plus bas nombre depuis 1998 (11), a fait savoir Ana Solis, cheffe climatologue de l'agence. A moins de trois semaines de la fin de l'année, "on dirait bien que ce record sera battu" depuis que les Philippines enregistrent ces données (1948), a-t-elle confié aux médias, assurant que le changement climatique en était "probablement" le facteur. En raison du phénomène météorologique connu sous le nom d'El Niño, les Philippines risquent par ailleurs de connaître "des conditions de sécheresse modérées à sévères" de février à mai 2024, a déclaré aux journalistes Renato Solidum, secrétaire du département des Sciences et Technologies du gouvernement. Ce serait comparable à El Niño de 1997-1998, qui fut la pire période de sécheresse jamais connue dans le pays. El Niño est déjà en formation, apportant un temps plus sec dans certaines régions du pays où les précipitations ont diminué de 80%, a déclaré M. Solidum. Il a précisé que 77% des provinces du pays devraient connaître la sécheresse fin mai. Il a exhorté les agences gouvernementales à préparer des réserves suffisantes d'eau et de nourriture, et de s'assurer que l'électricité soit fournie. "Nous devons anticiper les choses et le faire vite", a-t-il lancé. La température à Manille pourrait atteindre les 38,3 °C en avril et en mai, soit l'étage des niveaux de 1998, et des régions septentrionales de la principale île, Luzon, pourraient même avoir 41 °C au thermomètre, a précisé Renato Solidum.

SIDI BEL ABBES

Ouverture du service de médecine nucléaire au Centre régional anti-cancer (wilaya)

Le Centre régional anti-cancer (CAC) "Tidjani Haddam" de Sidi Bel Abbès a été renforcé par l'ouverture du service de médecine nucléaire, dans le cadre du renforcement de la prise en charge des cancéreux, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

La cellule d'information et de communication a indiqué que ce service, ouvert lundi, sous la supervision du wali Samir Chibani, dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, compte trois unités: l'imagerie radio-isotopique, le traitement à l'iode radioactif et le laboratoire. Cet établissement accueillera quotidiennement 20 à 25 patients en provenance de quatre wilayas, soit environ 3.000 patients par an, qui bénéficieront d'une imagerie radio-fluoroscopique, a ajouté la même source. Pour sa part, la cheffe du service d'oncologie du Centre régional de lutte contre le cancer, le professeur Djamilia Yakrou, a indiqué que l'unité de traitement du cancer de la thyroïde à l'iode radioactif entreprendra, dans un court délai, le traitement du cancer de la thyroïde à raison d'environ 24 patients par mois, car permettant de relâcher la tension sur des services similaires dans les wilayas avoisinantes. Elle a indiqué qu'à partir de la semaine prochaine, la médecine à domicile spécialisée sera également assurée, grâce au déploiement d'une ambulance équipée, comprenant un médecin généraliste et des infirmières, qui se rendront là où réside le patient, ce qui lui évitera les charges de transport et réduire la tension sur le service d'oncologie.

Il est également prévu l'ouverture du service d'oncologie pédiatrique dans le même centre de santé, une fois le personnel médical et paramédical mis en place, qui superviseront leur encadrement et la prise en charge des enfants malades, selon la même source.

Pour rappel, le Centre Régional anti-cancer "Tidjani Haddam" de Sidi Bel Abbès comprend différents services, qui prennent en charge les malades atteints de cancer, comme ceux liés à l'oncologie, la chirurgie, la radiothérapie, la médecine nucléaire, la radiologie et le laboratoire d'analyse et de récupération, qui reçoit des patients des wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays.

LUTTE CONTRE LE SIDA

Journée d'étude au profit des professionnels de la santé et des associations

L'Association scientifique algérienne de recherche en infectiologie (ASARI) a organisé, dimanche à Alger, une Journée d'étude et de formation au profit des professionnels de la santé et des associations activant dans le domaine de la lutte contre le sida, et ce, à l'occasion de la Journée mondiale la lutte contre le sida (1er décembre).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la présidente de l'ASARI et cheffe de service à l'Hôpital El-Kettar (Alger), Pr. Nassima Achour, a indiqué que cette Journée de formation destinée aux médecins spécia-

listes, notamment les gynécologues et les pédiatres, ainsi qu'aux associations activant dans le domaine de la lutte contre le sida, avait pour objectif de "les informer des dernières évolutions et des récentes découvertes scientifiques dans le domaine de la lutte contre cette maladie".

Selon elle, le moyen idéal et efficace de prévenir cette maladie reste "l'examen et le diagnostic précoces qui sont à même de permettre de réduire le nombre de nouveaux cas".

"La promotion de la prévention est la clé pour atteindre l'objectif escompté: zéro

cas en 2030", a-t-elle expliqué.

De son côté, la représentante du ministère de la Santé, Samia Hamadi, a salué cette initiative visant à "promouvoir la santé et la recherche scientifique en Algérie, en réunissant des spécialistes dans le domaine médical et des associations activant en matière de lutte contre le VIH/sida".

Cette rencontre "permettra aux différents spécialistes en matière de lutte contre cette maladie d'échanger leurs expériences", a estimé l'intervenante.

Pour sa part, le président de l'Association nationale "So-

lidarité Aids", Ahcène Boufennissa, s'est félicité de l'intérêt porté, lors de cette rencontre, à l'état psychologique des malades, estimant que "la prise en charge psychologique du malade est partie intégrante des soins".

Intervenant au nom du directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Dr Bouchaib a souligné que la lutte contre le sida "exige un soutien permanent aux activités de sensibilisation et la mobilisation de toutes les énergies, en sus de la mise en place de stratégies innovantes pour réduire le nombre de cas".

SÉCURITÉ SOCIALE

Lancement de la 2^e version de la carte Chifa, le plafond des remboursements passe à 5000Da par ordonnance

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a annoncé mardi à Alger le lancement de la deuxième version de la carte Chifa, avec une augmentation des remboursements de 3000 da à 5000 da par ordonnance.



engagement lié à la préservation du système national de sécurité sociale et de retraite".

Après avoir affirmé que le lancement de la 2^e version de la carte Chifa était une "réalisation importante" s'inscrivant dans le cadre de la modernisation du système de sécurité sociale et de la numérisation des procédures et des services publics, il a fait savoir que la carte développée avait été conçue par des compétences nationales en s'appuyant sur des technologies de pointe.

La carte Chifa se distingue dans sa nouvelle version par une plus grande

capacité de stockage, la puissance de la carte contenant les 40 dernières ordonnances électroniques du bénéficiaire et de ses ayants-droit, en plus des détails des médicaments délivrés.

La carte offre une plus grande intégration avec les applications intelligentes et les plateformes numériques dédiées aux services de sécurité sociale, permettant un paiement plus rapide et plus facile dans le cadre du système du tiers payant.

Le ministre a rappelé que la carte Chifa, utilisée par plus de 30 millions de bénéficiaires, est devenue un outil pratique

pour le citoyen à la faveur de son rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité des services prodigués pour l'assuré social et ses ayants-droit.

Il a rappelé, en outre, l'existence de 12.538 pharmacies conventionnées, 36 cliniques de chirurgie cardiaque, 222 centres d'hémodialyse, 34 entreprises de transport sanitaire, 3.827 médecins privés conventionnés, 19 maternités et 682 opticiens spécialisés dans la fabrication de lunettes pour enfants scolarisés et préscolarisés ainsi que les ayant-droit des assurés sociaux à faible revenu et ce dans le cadre de la prise en charge des assurés sociaux.

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a mis en relief "cette réalisation importante", qui a vu le jour "grâce à des compétences nationales diplômées des universités algériennes", soulignant que "les startups disposent aujourd'hui de solutions intelligentes pour contribuer à la construction d'un écosystème sur les technologies liées à la carte Chifa".

GRIPPE SAISONNIÈRE

L'obligation de la vaccination pour les populations vulnérables rappelée

Les populations vulnérables sont tenues de se faire vacciner contre la grippe saisonnière afin de se prémunir contre les formes sévères de ce virus, pouvant s'avérer "plus dangereuses" que celui du Coronavirus, a recommandé, dimanche à Alger, le Professeur en Immunologie, Kamel Djenouhat. "Les périodes de froid et les espaces fermés encouragent la transmission des virus respiratoires, dont celui de la grippe saisonnière. Aussi, c'est le moment pour les populations vulnérables de se faire vacciner pour éviter les formes sévères de cette grippe", a précisé le Pr Djenouhat, chef du Laboratoire central à l'EPH de Rouiba (Algér).

S'exprimant lors d'une rencontre destinée aux journalistes sur le thème de "la

vaccination antigrippale, sujets à risques et dette immunitaire", le Pr Djenouhat a précisé que les populations vulnérables sont notamment celles âgées de 65 ans et plus, celles souffrant de pathologies chroniques et auto-immunes, les femmes enceintes et les enfants âgés entre 6 mois et 5 ans.

Tout en faisant savoir que 10 % des consultations médicales en Algérie sont liées aux syndromes grippaux, il a précisé que la vaccination permet de réduire de 60 à 90 % les risques de complications, notant qu'elle "doit se faire chaque année", en raison de la durée limitée de son effet (pas plus de 6 mois) et du caractère "mutant" des souches du virus.

"Pour cette raison, le virus de cette année n'est pas le même que celui de l'année

dernière", a-t-il expliqué avant de faire remarquer que "durant la conjoncture actuelle, la grippe saisonnière peut s'avérer un peu plus grave que le Coronavirus".

Abordant précisément le "chevauchement" entre les symptômes de la grippe saisonnière et du Coronavirus, le spécialiste a relevé "la difficulté de différencier" entre les deux pathologies, préconisant le recours au diagnostic biologique comme seul moyen de faire le distinguo entre elles.

Par ailleurs, le président de

la Société algérienne d'Immunologie, le Pr Djenouhat a convié les sujets concernés à "éviter la vaccination durant l'apparition des symptômes", arguant de son "inutilité" d'une part, et des risques encourus sur leur santé, d'autre

part. De son côté, la directrice en charge des maladies transmissibles au ministère de la Santé, Dr Samia Hammadi, a mis en garde contre "l'autovaccination", l'avis du médecin étant "important pour décider de l'opportunité pour le patient à se faire vacciner".

Elle a indiqué que l'acquisition du vaccin antigrippal au niveau des officines de pharmacie ne peut, par conséquent, se faire qu'après présentation de la prescription médicale.

La grippe saisonnière touche chaque année plus d'un (1) milliard de personnes au monde, occasionnant entre 3 à 5 millions de cas sévères, à l'origine de 290.000 à 650.000 décès liés à des troubles respiratoires.



PALESTINE**Ghaza: l'hôpital Kamal-Adwan pris d'assaut par les forces d'occupation sionistes**

L'hôpital Kamal-Adwan à Beit Lahia, au nord de la ville de Ghaza, a été pris d'assaut mardi par les forces d'occupation sionistes, après des jours de siège et de bombardements endurés par les patients, le personnel médical et les civils qui s'y sont réfugiés, ont indiqué les autorités sanitaires palestiniennes.

Le porte-parole du ministère de la Santé à Ghaza, Ashraf Al-Qudra, a déclaré que les forces sionistes "rassemblaient tout le personnel médical dans la cour de l'hôpital en vue d'une arrestation massive". Il a ajouté que le ministère craint pour la sécurité du personnel médical et que celui-ci pourrait être "exécuté". La semaine dernière, les forces sionistes ont arrêté des dizaines de Palestiniens qui s'abritaient dans des écoles du nord de Ghaza,



les mettant dans des camions et les emmenant vers une destination inconnue. "Nous appelons

les Nations unies, l'Organisation mondiale de la santé et le Comité international de la Croix-Rouge à agir immédiatement pour sauver la vie des personnes hospitalisées", a ajouté Al-Qudra. Plus de 18.000 Palestiniens sont morts en martyrs et quelque 50.000 autres ont été blessés depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie le 7 octobre, selon le dernier bilan des autorités palestiniennes.

Ghaza: l'OMS dénonce le contrôle prolongé d'un convoi médical par les forces sionistes

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dénoncé mardi les contrôles imposés par les forces sionistes à un convoi médical dans la bande de Ghaza. "Nous sommes profondément préoccupés par les contrôles prolongés et la détention des agents de santé qui mettent en danger la vie de patients déjà fragiles", a écrit sur X (ex-Twitter) Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur général de l'OMS, en racontant en détail les obstacles rencontrés samedi par un convoi se dirigeant vers le nord de la bande de Ghaza et l'hôpital Ahli Arab, et à son retour. Le convoi de l'OMS transportait du matériel médical et chirurgical pour l'hôpital Al-Ahli et devait évacuer les blessés les plus graves. Le convoi sous la houlette de l'OMS et avec le Croissant-Rouge palestinien a été arrêté deux fois, à l'aller et au retour, à un check-point des forces sionistes à hauteur de

Wadi Ghaza qui sépare le nord du sud du territoire. "Certains membres du Croissant-Rouge palestinien ont été détenus à deux reprises", raconte le Dr. Tedros. Et dans Ghaza-ville, un des camions transportant l'aide médicale et une ambulance ont été touchés par des tirs, raconte encore le chef de l'OMS. Au retour, les patients et les membres du Croissant-Rouge ont dû sortir des ambulances et s'identifier. "Certains personnels de santé ont été détenus et interrogés pendant plusieurs heures", selon le Dr. Tedros.

"A la suite de ce délai, un patient est décédé en cours de route, compte tenu de la gravité de ses blessures et du retard pris pour accéder aux soins", accuse le patron de l'OMS, qui avec l'ensemble des agences de l'ONU réclame un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza.

CHINE**Le contrôle des maladies respiratoires pour les personnes âgées reste stable (ministère)**

La situation générale de la prévention et du contrôle des maladies respiratoires dans les établissements de soins aux personnes âgées en Chine reste stable, a annoncé dimanche un responsable du ministère des Affaires civiles.

Etant donné que la ma-

jorité des personnes âgées ont des problèmes de santé sous-jacents et un système immunitaire affaibli, l'hiver s'avère pour elles une haute saison des maladies respiratoires, en particulier chez les résidents des établissements de soins aux personnes âgées densément peuplés,

âgées dans ces établissements, a noté M. Li. Ces mesures comprennent le développement de plans d'urgence efficaces visant à traiter les foyers potentiels et à sensibiliser les personnes âgées et le personnel des établissements aux maladies respiratoires.

ONU**L'Ethiopie est toujours en proie aux conflits et à de multiples épidémies (Unicef)**

L'Ethiopie est toujours confrontée à un conflit permanent, à des déplacements à grande échelle et à de multiples épidémies, a indiqué le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans son dernier rapport sur la situation humanitaire en Ethiopie publié jeudi.

"La situation humanitaire dans ce pays d'Afrique de l'Est, touchée principalement par des conflits en cours et des épidémies, s'est encore aggravée en raison des chocs climati-

ques", selon le rapport. "Plus récemment, cette situation a été aggravée par les inondations provoquées par El Nino, qui ont toutes un impact profond sur les personnes vulnérables, en particulier les enfants", a-t-il ajouté. Les inondations ont gravement affecté plus de 1,5 million de personnes dans certaines parties du sud-est de l'Ethiopie, déplaçant plus de 600.000 personnes, causant la mort de 57 personnes et de milliers de

têtes de bétail, et endommageant et détruisant des infrastructures et des récoltes. L'Unicef a précisé que 72% de son appel de 674,3 millions de dollars pour l'Action humanitaire pour les enfants (HAC) 2023 pour l'Ethiopie restaient à financer. "L'Unicef poursuit son appel pour obtenir des fonds essentiels afin de répondre aux besoins humanitaires des enfants, des adolescents, des femmes et des hommes en Ethiopie", indique le rapport.

ETATS-UNIS**Hausse des cas de grippe et de Covid-19**

Les cas de grippe et de Covid-19 ont nettement augmenté aux Etats-Unis, en particulier chez les jeunes enfants, rapportent des médias. Un nombre croissant de personnes testées positives à la Covid et admises à l'hôpital avec des symptômes graves.

Selon les données, environ 10% des tests de Covid-19 signalés au Centre américain

de contrôle et de prévention des maladies (CDC) se sont révélés positifs au cours de la dernière semaine. Les admissions à l'hôpital pour la Covid ont atteint près de 20.000 au 25 novembre dernier, ce qui représente une augmentation de 10%, selon les données du CDC.

Parmi les maladies respiratoires, la Covid continue de provoquer le plus grand

nombre d'hospitalisations et de décès, soit environ 15.000 hospitalisations et 1.000 décès par semaine, a signalé la directrice du CDC, Mandy Cohen, Mandy Cohen, citée par les médias. La grippe, elle aussi augmenté, avec un taux de positivité des tests de 6% au niveau national et 4.268 hospitalisations pour la même période, selon la même source, qui a fait état de décès d'environ 100

personnes, dont huit enfants pour des causes liées à la grippe depuis le début de la saison. Dans un rapport hebdomadaire, le CDC a fait savoir que l'activité grippale saisonnière a continué d'augmenter dans la plupart des régions du pays, notamment dans les régions du centre-sud, du sud-est, des montagnes et de la côte ouest.

APS

TANZANIE**Quatre personnes mortes du choléra après la déclaration d'une épidémie dans le nord-ouest**

Au moins quatre personnes sont mortes du choléra et de nombreuses autres sont tombées malades dans la région de Kagera dans le nord-ouest de la Tanzanie, a rapporté lundi une responsable locale. Fatma Mwassa, commissaire régionale de Kagera, a déclaré lors d'une conférence de presse dans la municipalité de Bukoba que quatre personnes, dont trois appartenant à une même famille, étaient décédées de cette maladie dans le village de Buchurago dans le district de Missenyi. La maladie s'est déclarée dans ce village le 29 novembre et quatre autres personnes sont dans un état critique, selon cette responsable. L'épidémie a également été signalée sur l'île de Goziba sur le lac Victoria, a précisé Mme Mwassa, ajoutant que 18 échantillons avaient été collectés pour être testés au laboratoire national de santé. Mme Mwassa a appelé les habitants à prendre des précautions pour se protéger contre la maladie, y compris en s'assurant d'un accès à une eau potable, à des services d'assainissement adéquats, et aux services d'hygiène essentiels.

ROUMANIE**Une épidémie de rougeole annoncée**

Une épidémie de rougeole s'est déclarée en Roumanie, a indiqué mercredi le ministère roumain de la Santé. En prenant en considération la hausse inquiétante des cas de rougeole aussi bien qu'un grand nombre d'enfants contaminés dans des hôpitaux, le ministère roumain de la Santé a annoncé une épidémie nationale de rougeole pour assurer la possibilité d'effectuer la vaccination des enfants âgés entre 9 et 11 mois aussi bien que le traitement des enfants non vaccinés", a précisé le ministère. Actuellement, 2.000 cas de rougeole ont été enregistrés en Roumanie. Selon le ministère, 78% des enfants dans les pays ont reçu la première dose du vaccin, et 62% deux doses. Cependant, ces dix dernières années, le nombre d'enfants contaminés est en baisse en Roumanie.

MEDICAMENTS**Pénuries : l'Union européenne établit une liste de médicaments vitaux**

Une liste répertoriant plus de 200 médicaments jugés essentiels pour les systèmes de santé au sein de l'Union européenne (UE) a été rendue publique mardi, une mesure visant à prévenir les pénuries sur le Vieux Continent. Paracétamol, morphine, antibiotiques, antiarythmiques, produits anesthésiants, anti-infectifs, insulin, antiépileptiques, médicaments du système respiratoire: cette liste, la première du genre à l'échelle européenne, couvre un large éventail de domaines thérapeutiques, des vaccins et des traitements de maladies rares.

Les médicaments identifiés comme critiques feront l'objet de mesures particulières, comme la prise en compte de la sécurité des approvisionnements dans les appels d'offre ou des recommandations pour diversifier les fournisseurs. Pour figurer dans ce répertoire européen, le médicament doit être considéré comme critique dans plus d'un tiers des Etats membres. L'hiver dernier, l'UE a été confrontée à des pénuries de médicaments dues à plusieurs facteurs dont une forte augmentation de la demande et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement.

Jeudi 14 décembre 2023

CAFÉ AMI OU ENNEMI ?

Besoin d'un coup de fouet, de tonifier son corps ou son intellect... Nous sommes nombreuses à nous jeter sur "un petit café" pour nous réveiller. Stimulant, protecteur, ... Quels sont les réels effets du café sur notre santé ?

CAFÉ : C'EST QUOI LA CAFÉINE AU JUSTE ?

"La caféine est une molécule de la famille des alcaloïdes, comme la cocaïne, explique Damien Galtier. C'est donc une molécule puissante qui, à petites doses, possède des effets intéressants : elle stimule, accroît la vigilance, retardé l'apparition de la fatigue, favorise l'endurance, une meilleure coordination, une meilleure digestion et réduit la diurèse (élimination des urines)... Mais, en excès, elle peut provoquer des effets désagréables comme des palpitations chez certaines personnes. La tolérance est variable d'une personne à l'autre."

CAFÉ : PRUT-ON DEVENIR "ACCRÔ" ?

"Il n'y a pas d'effet d'addiction prouvé, souligne Damien Galtier. Certains individus disent qu'ils ne peuvent pas "démarrer" leur journée sans un café, et affirment se sentir mieux dès qu'ils ont avalé une tasse. Or le caféine a besoin de 15 à 20 minutes pour commencer à agir et il y a sans doute un large effet physiologique." Il est aussi tout à fait possible d'arrêter sa consommation de café sans effet de manque".

CAFÉ : FAUT-IL SURVEILLER SA CONSOMMATION SI ON EST ENCEINTE ?

La caféine traversant la barrière du placenta (avec des effets sur le système nerveux du fœtus), mieux vaut se passer de café, ou n'en boire qu'une tasse par jour.

CAFÉ : QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

Le café apporte des polyphénols (200 à 500mg par tasse de 15cl de café filtré).

Certaines études montrent que ces composés antioxydants joueraient un rôle protecteur et préventif dans le diabète de type 2,



la maladie de Parkinson et un certain nombre de cancers, en particulier du système digestif.

Par ailleurs, la caféine semble montrer des effets protecteurs sur la mémoire chez les femmes de plus de 65 ans (à partir de trois tasses de café ou six de thé, comparé à des femmes qui ne boivent qu'une tasse de café ou moins).

Toutefois, il faut relativiser, insiste notre spécialiste, et ne pas exagérer sa consommation. Une ou deux tasses par jour, c'est très bien."

TROIS TASSES PAR JOUR POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS

Cette consommation de café quotidiennement garantirait une espérance de vie plus longue, selon des chercheurs américains. Les accros au petit noir ont de quoi se réjouir : boire trois tasses de café par jour diminuerait le risque de décéder de maladies mortelles. L'institut national américain du cancer s'en fait l'écho dans une étude publiée dans la revue New England Journal of Medicine. Le café rallonge

l'espérance de vie, qu'il soit décaféiné ou pas d'ailleurs. 40 000 consommateurs de café âgés de 50 à 71 ans ont été suivis pendant treize années pour aboutir à ce résultat.

Les chercheurs sont parvenus à la conclusion que consumer 3 tasses de café par jour faisait diminuer le risque de décès de 10 % chez les buveurs de café par rapport aux personnes qui n'en boivent pas. Mieux, chez les femmes, le risque se réduit encore plus réduit, puisqu'il baisserez de 15 %.

Le café aurait un effet protecteur contre les risques d'accidents cardio-vasculaires (AVC), d'attaques cérébrales, de diabète et de maladies respiratoires. Le café, une boisson aux milliers vertus Boire du café permet-il vraiment de vivre plus vieux ? Difficile d'en avoir le cœur net en l'absence de matin !



ATTENTION AUX EFFETS NÉFASTES DU CAFÉ

Ces résultats sont cependant à nuancer en prenant en compte d'autres études sur les effets néfastes d'une importante consommation de café. Ainsi, un avérément par exemple, une étude réalisée dans l'Inde sur la consommation de café et le cancer du poumon, où de deux tasses par jour.

En août, une autre étude concluait que boire plus de trois tasses de café par jour pouvait contribuer à développer les maux de tête.

OBÉSITÉ : LE CAFÉ ET LE MATÉ LIMITERAIENT LA PRISE DE POIDS

Des chercheurs de l'université de l'Illinois, aux Etats-Unis, ont démontré que le café et le maté auraient des vertus contre la prise de poids. Le café et le maté (l'infusion d'une plante sud-américaine (même nom) permettraient de lutter contre l'obésité d'après une étude publiée récemment dans la revue scientifique "The Journal of Function Foods".

QUATRE TASSES DE CAFÉ PAR JOUR POUR 6% DE POIDS EN MOINS

Des chercheurs ont observé deux groupes de rats ayant un régime alimentaire

riche en graisses et sucre durant quatre semaines en faisant absorber l'équivalent de quatre tasses de thé et du maté à l'un des deux groupes. Au terme de cette période, les animaux ayant consommé de la caféine avaient pris 6% de poids en moins (et 2% de graisse) que ceux qui l'avaient pas.

Selon les scientifiques, ce résultat réduirait l'action d'un gène contribuant la prise de poids. Au vu de ces découvertes, le maté et la caféine peuvent être considérées comme des agents anti-obésité à déclarer comme l'Elvira Gonzalez de Meja, l'une des auteures de l'étude, comme le rapporte le Dailymail.

CONSOMMER TROP DE CAFÉ AUGMENTERAIT LE RISQUE DE CANCER DU POUMON

Une récente étude révèle un lien entre consommation de café et de thé, et cancer du poumon. Comme de tasses de café, ou de thé, buvez-vous par jour ? Une équipe de chercheurs internationaux vient de publier une étude sur la consommation de café et de thé, relayée par le site Live Science. Au-delà d'une certaine dose, ces deux boissons pourraient augmenter les risques de développer un cancer du poumon. Leurs recherches ont été dévoilées fin mars au rendez-vous annuel American Association for Cancer Research.

La consommation de café et de thé sont souvent plus importantes chez les fumeurs, il était donc difficile avant cette étude de distinguer l'éventuel rôle de ces boissons dans le fait de développer un cancer du poumon. Mais cette fois-ci, les chercheurs ont remarqué que même des non-fumeurs, grands consommateurs de café et de thé, développaient des cancers du poumon.

La recherche a regroupé les données de 17 études menées auparavant sur un total de 1,2 millions de personnes aux Etats-Unis et en Asie. Parmi eux, près de la moitié étaient non-fumeurs. Ils ont été suivis pendant plus de 8 ans et 20 500 ont développé un cancer du poumon.

La recherche a regroupé les données de 17 études menées auparavant sur un total de 1,2 millions de personnes aux Etats-Unis et en Asie. Parmi eux, près de la moitié étaient non-fumeurs. Ils ont été suivis pendant plus de 8 ans et 20 500 ont développé un cancer du poumon.

Plus on passe de l'eau sur le café, plus on extrait la caféine. Un expresso est donc moins fort en caféine qu'une tasse filtrée. Pour une tasse de 15cl, on a...

Café filtré: de 50 à 175 mg de caféine
Expresso: de 40 à 110 mg
Café soluble: de 35 à 110 mg

PAS PLUS DE DEUX TASSES DE CAFÉ OU DE THÉ PAR JOUR

Les chercheurs se sont aperçus que les gens qui buvaient plus de deux tasses de café par jour avaient 4% de risque de plus que les autres de développer un cancer du poumon. Le café décaféiné n'est pas moins dangereux, au contraire, il augmenterait encore de 5% les risques par rapport au café normal. Pour le thé, la probabilité de développer un cancer du poumon est augmentée de 37%. Ces risques ne sont pas variables en fonction de l'âge, du sexe ou de l'origine, précisent les chercheurs.

Cela dit, cette étude connaît des limites. La taille de la tasse buée est assez imprécise, les gens peuvent changer leurs habitudes de boissons au fil du temps, ou encore les non-fumeurs peuvent avoir été fumeurs passifs... Il s'agit d'une étude d'observation et ne prouve pas le lien de cause à effet.

FAUT-IL SE MÉFIER DES CAPSULES DE CAFÉ ?

Les machines à expresso se sont démocratisées et sont présentes dans un foyer sur deux en France. Sur ce marché florissant, les modèles à capsules séduisent particulièrement. Mais leur breuvage est-il sans danger pour la santé ? On fait le point.



Les capsules en aluminium hermétiques qui préservent la saveur du café, c'est ce qui fait le succès de la machine à expresso, mais cela pose également question. N'y a-t-il pas risque de contamination du café par contact avec leur contenu ?

Alertée sur le sujet en 2013, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) a passé au crible le breuvage de dix marques de capsules afin de déterminer leur teneur en différents contaminants chimiques : aluminium, cobalt, chrome, acrylamide, et acrylonitrile. Vendredi : les cafés issus de capsules présentent des teneurs en moyenne légèrement plus élevées (sauf pour l'aluminium), mais d'un même ordre de grandeur que celles du café filtré. Des variations qui, selon l'Anses, "ne sont pas de nature à modifier significativement la contribution du café à l'exposition des consommateurs et donc au risque lié à ces composés chimiques".

Pour l'aluminium par exemple, la consommation de 4 expressos par jour exposera à 0,3 % de la dose hebdomadaire tolérable. A priori rien d'inquiétant donc.

La capsule empêche ce composé, l'aluminium ingéré d'accéder au niveau de la muqueuse intestinale. Il pourrait contribuer à l'hérédité du furane qu'un café filtre, selon une étude de l'université de Barcelone. Certes, cela n'amènerait pas à dépasser les doses recommandées, mais surtout, en tant qu'excitant, "volant", son café confirme deux fois plus d'urine de la muqueuse intestinale.

Autre substance pour laquelle cet effet cocktail pourrait poser problème : l'acrylamide, classé comme "cancérogène probable" chez l'homme (mais avec che l'Anses et le Centre international pour la recherche sur le cancer (CIRC)).

Cette substance pourrait à la cuisson de certains aliments comme le café, deuxième source d'exposition chez l'adulte (derrière les pommes de terre cuites), mais comme pour l'aluminium et l'acrylamide, l'effet d'accumulation pose problème, car le café n'est pas le seul pourvoyeur de furane dans notre consommation", pointe le nutritionniste.

On en trouve aussi dans le papier aluminium bien sûr, mais également dans un certain nombre d'additifs alimentaires, dans certains médicaments ou dans certains traitements de l'ostéoporose. Dans ce contexte, il est légitime de se poser la question de l'effet cumulé, d'autant que de récentes études suggèrent que l'aluminium sous certaines formes pourrait être irritant pour le tube digestif et occasionner des "troubles intestinaux", juge le Dr Laurent Chevallier, nutritionniste, auteur de "Le Livre antioxydant" (éd. Payot).

Si la teneur en acrylamide n'est pas inquiétante, qu'en est-il des autres sources : frites, biscuits et gâteaux industriels ou maison, pain grillé, etc. ?

DES CAFÉS PLUS FORTS EN CAFÉINE

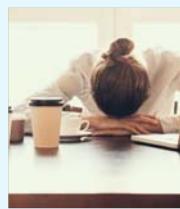
Dernier point soulevé par l'Anses : la teneur en caféine des capsules de café filtre et des expressos en dosette souple. Consommé dans les mêmes quantités que le café traditionnel, l'expresso en capsule pourrait donc exposer à des fortes doses en caféine, avec les risques que l'on connaît - augmentation de la tension artérielle, troubles du sommeil, etc. Si l'on tient à sa machine à capsule, deux pistes pour limiter son impact environnemental, alléger son budget et minimiser l'exposition aux contaminants : des capsules 100 % biodégradables et compostables à remplir soi-même (sur cafés-babal.fr) ou une capsule réutilisable en Inox, un matériau totalement inert (sur reuseit.fr).

BOIRE TROP DE CAFÉ PROVOQUERAIT DES MIGRAINES

Atteindre de trois tasses de café par jour, vous augmentez vos chances de développer une migraine. Le café est-il bon ou mauvais pour la santé ? Bon ou mauvais contre les migraines ? Si, jusqu'à présent, on pensait que boire du café aidait à faire passer une migraine, une récente étude souligne qu'en boire trop peut entraîner au contraire. C'est du moins ce que soutiennent les chercheurs de The American Journal of Medicine.

Les scientifiques se sont intéressés à un échantillon de 98 personnes souffrant de migraines, âgées de 21 à 51 ans. Leur point commun ? La migraine. En étudiant leur style de vie et leur consommation de boissons caféinées pendant six semaines, les chercheurs ont pu établir une connexion avec la récurvation de leurs migraines.

Si l'on tient à sa machine à capsule, deux pistes pour limiter son impact environnemental, alléger son budget et minimiser l'exposition aux contaminants : des capsules 100 % biodégradables et compostables à remplir soi-même (sur cafés-babal.fr) ou une capsule réutilisable en Inox, un matériau totalement inert (sur reuseit.fr).



"Trois tasses ou plus pourraient être associées à une tendance plus importante à développer des maux de tête" souligne l'étude.

Une fois les trois doses quotidiennes ingérées (cannettes ou tasses de café), le risque de développer une migraine dans les jours à venir augmente.

D'un point de vue physiologique, les chercheurs expliquent que lorsque nous buvons de grandes doses de caféine, le corps absorbe trop d'exciatifs, facteur entraînant un risque de migraine.

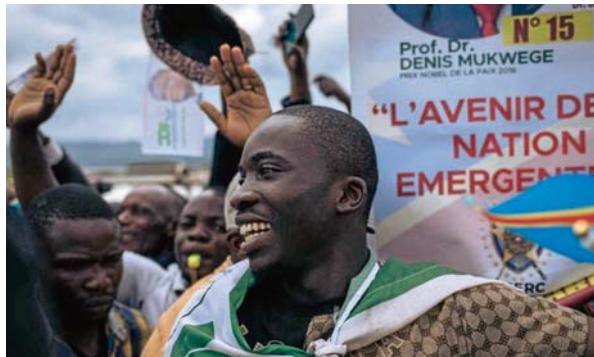
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Elections générales : l'UA annonce le déploiement d'une mission d'observation

L'Union africaine (UA) a annoncé, mardi, qu'elle allait déployer une mission électorale en République démocratique du Congo (RDC) dans le cadre des élections générales prévues le 20 décembre dans le pays.

Dans un communiqué relayé par des médias, l'UA précise que cette mission sera composée de 65 observateurs et travaillera en RDC du 13 au 26 décembre. Les membres de cette mission ont pour objectifs, entre autres, de "faire une évaluation impartiale et objective de la conduite des élections générales conformément aux normes régionales, continentales et internationales en matière d'élections démocratiques", annonce le communiqué de l'UA. Les observateurs vont également contribuer à la bonne tenue d'élections crédibles et pacifiques en vue de la consolidation de la gouvernance démocratique, de la paix et de la stabilité dans le pays", ajoute l'UA.

Enfin, les membres de la mission vont "for-



muler des recommandations en vue d'améliorer les processus électoraux futurs et renforcer la solidarité et le soutien de l'UA à l'égard du peuple congolais". La mission s'entretiendra avec les parties prenantes au processus et observera les derniers jours de la campagne et les opéra-

tions de vote. Sur la base de ses conclusions, la mission publiera sa déclaration préliminaire après le jour du scrutin, fait savoir le communiqué de l'UA. Le 20 décembre, près de 44 millions d'électeurs inscrits, sur une centaine de millions d'habitants, sont appelés à élire leur président, mais aussi à choisir, parmi 25 832 candidats aux législatives, 44 110 candidats aux élections provinciales et 31 234 aux municipales. La campagne pour la présidentielle qui opposera le président sortant Félix Tshisekedi, à 25 autres candidats, a officiellement démarré le 19 novembre.

Les défis sont nombreux et complexes (ONU)

La République démocratique du Congo (RDC), où des élections générales doivent se dérouler le 20 décembre, est confrontée à des défis nombreux et complexes mais loin d'être insurmontables, a déclaré lundi l'envoyée de l'ONU dans ce pays devant le Conseil de sécurité.

"Nous sommes aujourd'hui à un tournant important des relations entre les Nations unies et la RDC, mais également à un moment important pour le pays lui-même", a souligné la Représentante spéciale du Secrétaire général en RDC, Bintou Keita, qui est aussi la cheffe de la Mission des Nations unies dans ce pays, la MONUSCO, rappelant que la RDC était en pleine période électorale, à neuf jours d'un scrutin présidentiel, législatif national et provincial, et également local.

Selon la responsable, le pays demande par ailleurs un retrait "accéléré, ordonné et responsable" de la MONUSCO, pour lequel

un rapport spécial du Secrétaire général et un plan de désengagement conjoint ont été établis avec des recommandations.

"Si les défis en RDC sont nombreux et complexes, ils sont loin d'être insurmontables", et "comme démontrent les débats actuels au tour des élections générales, le peuple congolais nourrit une profonde aspiration à une gouvernance transparente et inclusive, aux réformes, ainsi qu'à la responsabilité de ses dirigeants", a-t-elle fait savoir.

Pour Mme Keita, ces aspirations et toutes les forces qui les animent, "ont fait preuve d'une grande résilience et méritent le plein soutien de la communauté internationale".

S'agissant des préparatifs des élections, la Représentante spéciale du Secrétaire général en RDC a indiqué qu'ils avaient bien débuté après la Commission électorale nationale indépendante (CENI), malgré d'importants défis logistiques, financiers et sé-

curitaires. Selon l'envoyée de l'ONU, la validation de 26 candidats à la présidentielle par la CENI et la Cour constitutionnelle, dont deux candidates féminines, a été "un signe tangible d'inclusivité, qui doit être apprécié et salué". Néanmoins, a-t-elle noté, "l'opposition et la société civile continuent d'entretenir de sérieuses inquiétudes quant à la publication des listes électorales, qui n'a pas été faite dans tous les bureaux de vote au 5 décembre, comme l'exige la loi". D'autre part, la responsable onusienne a noté que l'insécurité dans l'Est du pays a aggravé la crise humanitaire actuelle.

Selon les chiffres préliminaires, plus de 500.000 personnes ont fui leurs foyers, suite à la reprise des hostilités entre les rebelles du M23 et les Forces armées congolaises depuis début octobre, tandis que les épidémies de choléra et de rougeole ont continué d'exacerber la situation humanitaire précaire.

NIGERIA

6 personnes blessées et 23 autres enlevées au cours d'une attaque armée à Abuja

Six personnes ont été blessées et 23 autres ont été enlevées au cours d'une attaque menée par des hommes armés non identifiés dans le quartier Dei-Dei à Abuja, la capitale du Nigeria, a rapporté mardi la presse locale.

Les assaillants ont ouvert le feu sur les habitants de la zone, faisant 6 blessés et enlevant 23 personnes, dont des femmes, indiquent les mêmes sources. Au Nigeria, le délit d'enlèvement est passible de la peine de mort. Toutefois, les enlèvements contre rançon restent fréquents dans le pays. Les hommes armés s'en prennent généralement aux villages, aux écoles et aux voyageurs dans le nord du pays, exigeant de fortes rançons.

RWANDA

L'élection présidentielle fixée au 15 juillet 2024

Les Rwandais sont appelés aux urnes le 15 juillet 2024 pour élire leur prochain président et leurs députés, a annoncé mardi la Commission électorale. "Dans tout le pays, la date pour l'élection du président de la République et de 53 députés parmi une liste proposée par les organisations politiques ou pour les candidats indépendants est le 15 juillet 2024", a déclaré la Commission nationale électorale sur X (ex-Twitter). Les candidats pourront faire campagne du 22 juin au 12 juillet, a-t-elle précisé. En mars, le gouvernement avait annoncé que seraient organisés le même jour les scrutins présidentiel et législatif. Paul Kagame, 66 ans, a fait part en septembre de sa candidature à un quatrième mandat. Le chef du Parti vert de l'opposition, Frank Habineza, a également annoncé sa candidature pour 2024.

APS

GUINÉE BISSAU

Le président reconduit Geraldo Martins au poste de Premier ministre

Le président de Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embalo, a reconduit Geraldo Martins au poste de Premier ministre, rapportent mardi des médias. Martins a été nommé Premier ministre pour la première fois en août après avoir été ministre des Finances dans un gouvernement précédent.

Embalo a dissous le Parlement la semaine dernière, après des incidents qu'il a qualifiés de "tentative de coup d'Etat". La date des nouvelles élections n'a pas encore été annoncée.

SIERRA LEONE

Couvre-feu réduit suite à l'amélioration de la situation après un coup d'Etat raté

La Sierra Leone a réduit son couvre-feu à une durée de six heures en raison de l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays. Cette mesure avait été imposée après une tentative de coup d'Etat ratée à Freetown, la capitale du pays, le 26 novembre dernier.

Le couvre-feu raccourci s'applique désormais de minuit, au lieu de 21h, à 6h, a annoncé le ministère de l'Information et de l'Education civique dans un avis rendu public lundi. Le gouvernement a remercié la population pour sa coopération continue durant cette période de sécurité renforcée, exhortant les citoyens à rester vigilants et à signaler toute activité suspecte à la police.

Le 26 novembre, des individus armés ont attaqué une caserne militaire, une prison et d'autres lieux à Freetown, faisant plus de 20 morts dans ce que le gouvernement a déclaré plus tard être une tentative de coup d'Etat ratée.

SOUDAN

La crise alimentaire s'aggrave au Soudan, alerte l'ONU

L'ONU a réclamé mardi plus de 75 millions de dollars en urgence pour faire face à la crise alimentaire au Soudan, où après des mois de conflit, plus de 17 millions d'habitants sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Dans un communiqué, l'organisation onusienne pour l'agriculture (FAO) "sonne l'alarme concernant l'escalade de la crise alimentaire au Soudan, appelant à une action immédiate et collective pour éviter une catastrophe humanitaire imminente".

Selon les projections publiées mardi, 17,7 millions de personnes, soit 37% de la population, font face à un niveau élevé d'insécurité alimentaire entre octobre 2023 et février 2024. Cela représente près de 4,9 millions d'habitants qui se trouvent au niveau 4 de la classification de l'insécurité alimentaire (Integrated Phase Classification, IPC) qui va jusqu'à 5, et près de 12,8 millions au niveau 3. Depuis avril, le Soudan est le théâtre d'affrontements meurtriers entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR) dans la capitale Khartoum et d'autres régions du pays.

Le Bureau des Nations unies pour les affaires humanitaires au Soudan (OCHA) a déclaré que "plus de 12 190 personnes ont été tuées depuis le début des combats entre l'armée et les FSR, à la mi-avril, dont 1 300 personnes tuées durant la période du 28 octobre au 24 novembre derniers" et près de 6,8 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur domicile.

"Le conflit et l'escalade de la violence renforcent la crise humanitaire et détériorent la sécurité alimentaire de la population dans plusieurs zones urbaines, semi-urbaines et rurales", a souligné la FAO dans son communiqué, notant que les régions les plus touchées étaient le Darfour, le Kordofan et Khartoum.

"L'urgence est claire, et notre engagement inébranlable, mais l'avenir qui s'annonce réclame plus de financements pour que nous puissions continuer notre soutien vital", a commenté Hongjie Yang, représentant de l'agence onusienne au Soudan.

La FAO demande ainsi 75,4 millions de dollars en urgence, notamment pour permettre l'amélioration de la production agricole locale. Entre juillet et septembre 2023, la FAO a aidé plus d'un million de foyers paysans (soit 5 millions de personnes), notamment en distribuant des semences, selon le communiqué.

PALESTINE

Les Palestiniens n'iront nulle part, Ghaza leur appartient (Shtayyeh)

Le Premier ministre palestinien, Muhammad Shtayyeh, a affirmé, mardi, que malgré les tentatives de l'entité sioniste de faire de la bande de Ghaza un endroit invivable, "les Palestiniens n'iront nulle part" et que cette terre leur appartient.

Intervenant lors des travaux d'une nouvelle session du gouvernement à Ramallah, M.Shtayyeh, a "fustigé la fuite en avant de l'entité sioniste, dans son agression sanglante contre le peuple palestinien à Ghaza, déplorant que "les massacres qui ont fait plus de 18 000 martyrs et près de 52 000 blessés, deviennent de plus en plus horribles".

Il a noté, à ce sujet, que "les habitants de la bande de Gaza sont déplacés de leurs foyers. La famine y règne partout, en particulier dans le nord. Celui qui survit aux bombardements meurt de faim, et celui qui survit à la faim

meurt blessé sans traitement", ajoutant que "l'occupation pousse avec force les citoyens du nord vers le sud et ceux de Khan Yunis et Deir al-Balah vers Rafah." Le Premier ministre palestinien a critiqué "tous ceux qui encouragent les sionistes à aller sur cette voie, en particulier les Etats-Unis, dont la position est hypocrite".

"Ils (les Américains) disent qu'ils sont contre le meurtre de civils, mais ils empêchent l'adoption de résolutions au Conseil de sécurité pour arrêter la guerre", a-t-il regretté, notant que "cette position est contraire au

droit international humanitaire". M. Shtayyeh a exigé, par ailleurs, de l'entité sioniste d'ouvrir les points de passage menant vers la bande de Ghaza, pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Dans un autre contexte, le Premier ministre palestinien a dénoncé "la rétention continue par le gouvernement sioniste des fonds de compensation", faisant observer que "l'entité sioniste mène une guerre contre le peuple palestinien à Ghaza, contre la diaspora et en Cisjordanie, contre l'humanité, contre la terre, contre l'argent et contre l'identité".

IRAK

Le Parlement reporte sine die l'élection de son président

Le Parlement irakien a reporté sine die l'élection de son président prévue au départ ce mercredi, selon l'agence de presse officielle INA, les députés étant absorbés par les élections provinciales du 18 décembre. A la mi-novembre, la Cour suprême, plus haute instance judiciaire d'Irak, avait mis fin

au mandat du président du Parlement, l'influent politicien Mohamed al-Halbousi, après la plainte d'un député pour "fälsification" de documents. Ces dernières semaines, les médias irakiens égrènent les noms de successeurs potentiels. Mais pour de nombreux observateurs, le Parlement ne pourra se

pencher sur la désignation de son président qu'après les élections provinciales du 18 décembre. Le Parlement a "décidé de reporter la séance jusqu'à nouvel ordre", a indiqué tard mardi l'agence INA, expliquant que "les conditions actuelles ne permettent pas la tenue d'une telle réunion mercredi, les députés

étant absorbés par les élections des conseils provinciaux et de nombreux blocs parlementaires ayant déjà (rapporté) l'absence de leurs députés". L'Irak organise lundi les élections des conseils provinciaux, premier scrutin du genre en une décennie qui se tiendra dans 15 régions.

CHINE-VIETNAM

Les relations sino-vietnamiennes vont entrer dans une nouvelle phase (Xi Jinping)

Le président de la Chine, Xi Jinping, a indiqué mardi qu'avec "des efforts conjoints", les relations sino-vietnamiennes allaient "entrer dans une nouvelle étape", rapporte Chine-Nouvelle. "Xi Jinping, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois (PCC) et président de la Chine, a déclaré mardi qu'avec des efforts conjoints, les relations sino-vietnamiennes allaient entrer dans une nouvelle étape de plus grande confiance politique mutuelle, de coopération plus solide en matière de sécurité, de coopération mutuellement bénéfique plus approfondie, de soutien populaire plus fort, de coordination multilatérale

plus étroite et de meilleure gestion des différends", selon l'agence de presse chinoise. Lors de sa rencontre avec le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste vietnamien (PCV), Nguyen Phu Trong, M. Xi a assuré que la Chine soutenait "fermement la cause de la construction socialiste du Vietnam et considérait toujours ses liens avec le Vietnam dans une perspective stratégique et à long terme". La Chine "considère ses relations avec le Vietnam comme une priorité dans sa diplomatie de voisinage", a-t-il poursuivi. "En quête de développement national, de bonheur du peuple ainsi que de progrès pour l'hu-

mait", M. Xi s'est dit prêt à "annoncer conjointement avec Nguyen Phu Trong un nouveau positionnement des relations entre les deux partis et les deux pays, ainsi que la construction d'une communauté de destin sino-vietnamienne ayant une signification stratégique sur la base de l'approfondissement de leur partenariat stratégique global de coopération". M. Xi a également déclaré que "la cause de l'éducation sociale dans Chine et au Vietnam allait progresser régulièrement et qu'elle apporterait de nouvelles contributions à la stabilité, au développement et à la prospérité de la région et du monde en général".

JAPON

Plusieurs ministres concernés par un scandale financier vont bientôt être limogés (médias)

Le Premier ministre japonais Fumio Kishida, au plus bas dans les sondages, doit annoncer mercredi la sortie de son gouvernement de plusieurs ministres impliqués dans un vaste scandale de fraude financière au sein de son parti, selon des médias nippons.

De hauts responsables de l'exécutif devraient perdre leur poste, comme le secrétaire général et porte-parole du gouvernement Hirokazu Matsuno et le ministre de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie Yasutoshi

Nishimura. M. Kishida, au pouvoir depuis octobre 2021, doit annoncer sa démission lors d'une conférence de presse prévue à 18H15 locales (09H15 GMT), après la fin de la session parlementaire. D'après la presse, des procureurs japonais enquêtent sur des soupçons de fraudes visant des dizaines de membres du Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice) dirigé par M. Kishida, une formation politique qui gouverne le pays presque sans interruption depuis 1955. Ils sont

soupçonnés selon plusieurs médias d'avoir omis de déclarer l'équivalent de plusieurs millions d'euros récoltés via la vente de billets pour des soirées de levées de fonds, et que le PLD leur aurait ensuite reversé. M. Matsuno a refusé mercredi de s'exprimer au sujet de cette affaire révélée peu à peu par les médias japonais depuis des semaines, déclarant seulement que le Premier ministre "prendra les mesures nécessaires pour retrouver la confiance du public". M. Kishida a lui-

même déclaré mercredi avoir demandé à sa faction d'enquêter et d'amender si nécessaire la déclaration de l'argent perçu lors des levées de fonds. Avec ce scandale, la cote de popularité de M. Kishida était déjà plombée par d'autres sujets de mécontentement des Japonais, dont l'inflation persistante et la baisse du yen qui fragilisent le pouvoir d'achat des ménages, malgré son annonce le mois dernier d'un nouveau plan de relance budgétaire massif.

MALAISIE

Large remaniement ministériel

Le Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim a annoncé mardi un large remaniement ministériel, avec l'arrivée de nouveaux ministres et accepté dans le même temps de partager le portefeuille des Finances. Le remaniement ministériel porte le nombre de ministres de 28 à 31, selon des médias. M. Anwar, qui détient le portefeuille des Finances depuis sa nomination au poste

de Premier ministre en novembre 2022, va désormais le partager avec Amid Hamzah, actuellement à la tête du plus grand fonds de pension du pays. Pour M. Anwar, le ministère des Finances "doit disposer d'une équipe professionnelle solide pour garantir que nous sommes sur la bonne voie, que nous nous concentrons sur l'économie et que nous ne sommes pas mis à l'écart ou dé-

tournés par les pressions politiques". Deux ministères, celui des Ressources nationales, de l'énergie et du changement climatique et celui des Communications et du numérique vont être divisés en deux agences. Par ailleurs, de nouveaux ministres ont été nommés à la tête des ministères de la Défense, des Affaires étrangères, de la Santé, de l'Education et des Matières premières.

AZERBAÏDJAN

Le parti au pouvoir propose Aliyev comme candidat à la présidentielle

Le Parti du nouvel Azerbaïdjan, au pouvoir dans le pays, a proposé le dirigeant azerbaïdjanais Ilham Aliyev comme candidat à l'élection présidentielle anticipée qui se tiendra le 7 février 2024, a déclaré le vice-président du parti, Tair Budagov.

"Lors des prochaines élections anticipées, notre candidat sera l'actuel président Ilham Aliyev", a annoncé M. Budagov aux journalistes. La confirmation officielle d'Aliyev comme candidat aura lieu prochainement lors d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration du parti.

Le 7 décembre, M. Aliyev a signé un décret prévoyant la tenue d'une élection présidentielle anticipée dans la république, fixant au 7 février 2024 la date du scrutin, alors que la présidentielle devait initialement avoir lieu en octobre 2025. Les raisons d'un tel changement des élections n'ont pas été révélées.

Selon la Constitution de l'Azerbaïdjan, le président du pays est élu pour un mandat de sept ans et il n'y a aucune restriction quant au nombre de mandats. À la dernière élection présidentielle, en avril 2018, M. Aliyev a obtenu 86,22% des voix pour un taux de participation de 74,5%.

L'Azerbaïdjan prend la présidence de l'Organisation pour la démocratie et le développement (GUAM)

Les membres de l'Organisation pour la démocratie et le développement (GUAM) ont pris la décision de transmettre la présidence à l'Azerbaïdjan, a indiqué mardi le ministère géorgien des Affaires étrangères à l'issue de la réunion des chefs de la diplomatie des pays-membres de la GUAM à Bruxelles.

"Le ministre géorgien des Affaires étrangères Ilia Dartchichvili a participé à la 41e réunion du conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation pour la démocratie et le développement (GUAM) qui a eu lieu mardi à Bruxelles dans le cadre du partenariat oriental.

L'Azerbaïdjan a présenté les informations sur les priorités et les principaux axes de coopération pour 2024. A la fin de la rencontre, les parties ont signé un accord sur la transmission de la présidence à l'Azerbaïdjan", indique le communiqué.

EQUATEUR

Quatre enfants d'une même famille assassinés à Guayaquil

Quatre enfants d'une même famille, dont un bébé de cinq mois, ont été tués dans la nuit de lundi à mardi par des hommes armés à Guayaquil, grand port de l'Équateur, a-t-on indiqué de sources officielles. Le parquet a annoncé sur le réseau X avoir "ouvert d'office une enquête sur le meurtre de quatre enfants". Des hommes armés non identifiés sont entrés dans une maison vers 21H00 locales (02H00 GMT), se trompant apparemment d'objectif, et ont ouvert le feu sur la famille qui y vivait, a indiqué au cours d'une conférence de presse un responsable de la police locale, le général Victor Herrera. Les enfants étaient âgés de cinq mois, trois ans, cinq ans et sept ans. Leurs parents ont été blessés, la mère étant dans un état grave "avec un pronostic réservé", a annoncé ce responsable.

Les hommes armés visaient en fait une "habitation adjacente", où des explosifs "pour commettre des attentats" ont été retrouvés plus tard par la police, selon le général Herrera. Le drame a eu lieu dans le secteur de Guasmo, un quartier pauvre de Guayaquil où sévissent deux gangs criminels rivaux, Los Lagartos et Mafia 18. Grande ville portuaire de 3,2 millions d'habitants, à l'embouchure du fleuve Guayas, sur le Pacifique, Guayaquil est le principal point de sortie de la drogue venue du Pérou et de la Colombie. Elle est l'épicentre de la violence criminelle dans le pays, avec des exécutions, assassinats et règlements de compte quasi-quotidiens entre gangs rivaux qui se disputent le contrôle du trafic de drogue.

APS

SÉTIF

Le combat et le sacrifice de la Martyre Malika Gaïd au cœur d'une fresque artistique

Une fresque artistique retracant le parcours, le combat, la résistance et le sacrifice de la martyre Malika Gaïd, présentée pour la première fois, lundi soir, sur les planches de la salle de spectacles de la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, a tenu le public en haleine durant plus d'une heure.

L'assistance, fort nombreuse, s'est trouvée plongée dans la vie combattante de cette jeune fille d'un peu plus de 20 ans, infirmière de son état, obnubilée par l'indépendance de son pays, qui rejoignit les maquis de la Révolution en 1956 où elle lutta les armes à la main avant de tomber, le 26 juin 1958, au champ d'honneur, près de M'Chedallah, sur le territoire de l'actuelle wilaya de Bouira.

Cette fresque épique, interprétée en présence, également, des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, débute par un tableau dédié spécialement à la lutte des femmes algériennes durant la guerre de libération nationale.

Un tableau consistant en un dialogue entre l'un des symboles du combat de la femme, Lalla Fatma N'soumer, avec un officier de l'armée d'occupation.

Réalisé par Aissa Djirar et présenté à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, le spectacle dont le titre original est "Malika, luna (infirmière en Tamazight) de la gloire", et dont le casting est constitué de 29 comédiens, est produit par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Sétif, en coordination avec une association locale.

Le public, attentif, absorbé, souvent ému, a suivi le cheminement truffé de bravoure et d'actes d'héroïsme de la Chahida Malika Gaïd qui fut une icône du combat de la femme algérienne pour



l'indépendance. Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Sétif, Hachemi Amer, a souligné que ses services continueront de soutenir la production de telles œuvres qui immortalisent les exploits et les sacrifices des héros de la Révolution.

En marge de cette performance artistique, une amie de la Chahida, la Moudjahida Yamina Cherrad, en l'occurrence (auteure du livre "6 ans au maquis"), a rappelé qu'elle fut la camarade de classe

de Malika Gaïd à l'école d'infirmières de Sétif.

Ayant également côtoyé la Martyre au maquis, elle a affirmé à l'APS que Malika Gaïd "n'avait que les mots +sacrifice+ et +indépendance+ sur les lèvres".

Pour rappel, la Martyre Malika Gaïd est née le 24 août 1933 dans l'un des quartiers populaires d'Alger, Belcourt en l'occurrence (aujourd'hui Belouizdad).

Après des études primaires, en 1939, elle s'installa à Bordj Bou Arreridj en 1942 où elle a obtenu son certificat d'études primaires en 1947, avant de se voir décerner, en 1953, un diplôme d'infirmière.

C'est à cette période qu'elle se mit à songer à rejoindre les rangs de l'Armée de Libération Nationale, afin de concrétiser son ambition de toujours, depuis qu'elle était enfant, de combattre pour l'indépendance de son pays. Consciente du fait que la Révolution avait besoin d'infirmières, elle attendit impatiemment un signe du destin pour franchir le pas et rejoindre les maquis. Ce signe viendra le 13 juin 1955, lorsqu'elle reçoit un appel du colonel Amirouche qui lui demande de rejoindre les combattants de l'ALN.

Elle répond avec enthousiasme à l'appel et rejoint les maquis où elle combatta avec bravoure jusqu'au 26 juin 1958, jour qui la verra tomber, les armes à la main, au champ d'honneur dans la région de M'Chedallah, non loin de Bouira. Elle avait 23 ans à peine.

MEDIAS

Appel à former des journalistes spécialisés dans les questions criminelles (rencontre)

Les participants à un séminaire national sur le traitement du phénomène de criminalité par les médias ont plaidé mardi à Skikda pour la formation de journalistes spécialisés dans les questions criminelles pour en réduire l'impact négatif sur la société.

Les intervenants durant la rencontre tenue à la bibliothèque centrale de l'université de Skikda ont préconisé de former les journalistes d'investigation spécialisés dans les crimes du fait que

ces couvertures peuvent contribuer à la sensibilisation et la lutte contre la criminalité.

Des enquêtes ont montré que les journalistes craignent le traitement médiatique des crimes du fait que la recherche de l'information sur de telles affaires peut les exposer à certains dangers", a relevé Pr.

Toufik Amari de l'université Constantine-3 également journaliste qui a mis l'accent de l'importance de ces couvertures dans la lutte contre

le crime. Pour Pr. Noureddine Lebdjiri de l'université de Skikda, les médias jouent un rôle important dans les sociétés modernes en tant que source d'information et les médias en Algérie doivent, a-t-il ajouté, observer certaines règles dans le traitement médiatique du crime qui occupe une place de plus en plus importante dans les programmes des télévisions privées ainsi que dans la presse écrite.

Les séminaristes ont notamment préconisé d'unifier

les termes médiatiques utilisés pour la couverture des crimes, de définir les règles légales et morales à respecter dans le traitement du contenu lié au crime et de réviser les programmes scolaires liés aux médias.

La rencontre a regroupé des conférenciers de 20 universités du pays pour débattre de la présence du contenu criminel dans les médias, les raisons de cette présence et le traitement de la criminalité par les médias, selon les organisateurs.

TIARET

Coordonner les efforts pour lutter contre les informations mensongères (Colloque)

Les participants à un colloque national intitulé "l'information locale et la gestion des crises entre la réalité de l'exercice médiatique et les nouveaux enjeux de communication", organisé mardi à l'université de Tiaret, ont appelé à coordonner les efforts entre les médias locaux et la société civile pour lutter contre les informations mensongères et trompeuses. L'universitaire Abou El-Fadl Bahoulou de l'Université Mustapha Stambouli de Mascara a affirmé que les médias à portée nationale et locale doivent promouvoir le partenariat et la coopération avec les activités de la société civile pour aborder et affronter ce que l'on appelle les

guerres de quatrième génération basées sur la propagation d'informations mensongères et trompeuses. Il a souligné que la récente loi organique sur les médias a clairement mis en évidence le fait que le législateur soit conscient du défi que représentent les informations incorrectes ou mensongères, ajoutant que la confrontation nécessite une action préventive par l'approfondissement des relations entre les médias et la société civile. Dans un deuxième temps, il est de la responsabilité des médias et de la société d'éduquer le citoyen et de lui fournir instantanément les informations correctes pour combler le vide, car ce sont ses deux

plus proches partenaires qui disposent des données qui l'intéressent et, en retour, ses préoccupations doivent être écoutées et transmises aux décideurs en toute transparence, selon le professeur Bahlouli. L'universitaire Cherifa Slimani de l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret a évoqué l'impact de l'utilisation négative des technologies d'information modernes sur la réussite scolaire des élèves et a présenté un ensemble de solutions, à savoir œuvrer à la diffusion d'une "culture" à travers les médias modernes, ainsi que les médias traditionnels, tels que la radio, la télévision et la presse, pour sensibiliser et organiser des

campagnes en coordination avec la société civile, basées principalement sur les recherches menées par l'université. Pr Mokhtar Djellouli, président du colloque, a, pour sa part, présenté l'image positive et constructive sur laquelle on peut compter dans la gestion des crises, à l'instar de la pandémie du Coronavirus où les médias ont joué un rôle efficace dans la réfutation des rumeurs et des informations mensongères, ce qui a contribué à la stabilité de la société et à encourager le système de santé, sachant que cela est apparu clairement dans le bulletin quotidien sur l'évolution de la situation, directement du ministère

de la Santé, ajoutant que : "nous sommes à l'affût pour contrer les nombreuses images et vidéos trompeuses sur les réseaux sociaux". Ce colloque, organisé à l'initiative du Département de l'information et de la Communication de l'Université de Tiaret, a vu la participation de professeurs de plusieurs universités du pays, qui ont abordé un ensemble de sujets, tels que la stratégie des médias locaux pour affronter les informations mensongères à travers les nouveaux médias à la lumière des crises, ainsi que le rôle de la conscience informationnelle à la lumière des médias locaux : la réalité des réseaux sociaux comme modèle.

GUELMA

Préparation d'une nouvelle pièce de théâtre pour enfants intitulée "Tempête solaire"

Une nouvelle œuvre artistique pour enfants intitulée "Tempête solaire" produite par le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma au titre de la saison artistique 2023-2024, est en cours de préparation, a indiqué mardi le metteur en scène de cette pièce, Hamdi Aribi.

Ecrite par le dramaturge Houari-Ghafoor Bouzeboudja d'Oran, la pièce sera interprétée par sept (7) comédiens, des jeunes pour la plupart, qui viennent juste d'être sélectionnés, a fait savoir à l'APS, M. Aribi.

Il a ajouté que la pièce, inspirée de la science-fiction, évoque une tempête de soleil qui frappe la Terre à cause de la pollution, du changement climatique et de l'inconscience des humains dont le comportement met à mal à l'environnement.

Il se trouve cependant qu'au milieu de la peur et de l'angoisse provoquées par la tempête, des extraterrestres venus de Mars et de Neptune apparaissent et aident les habitants de la Terre à résister à la tempête.

Le metteur en scène de cette œuvre au scénario alléchant a affirmé que la pièce devrait être prête dans deux mois environ après la finalisation des préparatifs techniques, esthétiques, scénographiques et musicaux.

La pièce qui se décline en plusieurs tableaux donnera lieu à un "pulllement" sur les planches et à des chorégraphies étudiées pour la circonstance, en plus d'une illustration musicale adaptée, de jeux de lumière et l'utilisation du data-show pour certaines scènes. Le responsable de la communication et des relations publiques du Théâtre régional de Guelma, Amine Guernine, a déclaré que la préparation de cette nouvelle œuvre artistique pour enfants coïncide avec la production d'une autre pièce destinée aux adultes, intitulée "Cassette", et qui devrait être présentée avant la fin de cette année. Le même responsable a ajouté que le Théâtre régional Mahmoud-Triki a produit, au cours de l'année 2023, "La Cité d'émeraude", une pièce pour enfants, dont la générale avait été donnée en février dernier à Constantine, et "Diwan El Garagouz", pour adultes, présentée au public en août 2023, également à Constantine.

TÉLÉCOMS

Le PDG d'Algérie Télécom reçoit le prix "Africa CEO Merit Leader of the Year 2023"

Le Président directeur général d'Algérie Télécom (AT), M. Adel Bentoumi, a été récompensé du prix "Africa CEO Merit Leader of the Year 2023", lors de la cérémonie "Award Review Telecom", qui s'est tenue jeudi dernier à Dubaï, dans le cadre du 17ème "Telecom Review Leaders' Summit", indique mardi l'entreprise publique dans un communiqué.

"Cette prestigieuse récompense témoigne de la reconnaissance, de l'engagement et du leadership exceptionnels de M. Bentoumi dans le secteur des télécommunications en Algérie", souligne le communiqué. A cette occasion, M. Bentoumi a indiqué que "cette reconnaissance témoigne des efforts soutenus d'Algérie Télécom pour innover, offrir des services à valeur ajoutée et contribuer au développement du secteur des télécommunications en généralisant le déploiement de la fibre

optique à domicile (FTTH) à travers l'ensemble du territoire national".

"Je partage ce prix avec l'ensemble des employés qui ont rendu cela possible grâce à leur dévouement et engagement et nous sommes convaincus que notre engagement envers l'excellence continuera de nous guider, en nous concentrant sur les trois axes stratégiques du ministère de la Poste et des Télécommunications: offrir une technologie de pointe aux Algériens, rendre cette techno-

logie accessible grâce à des offres abordables et améliorer continuellement la qualité de service de la connectivité internet et des services offerts à nos clients", a-t-il ajouté.

Le Telecom Review Leaders' Summit, l'un des événements les plus importants de l'industrie des TIC, réunit les principaux décideurs, acteurs et équipementiers du monde pour discuter des dernières tendances et enjeux qui façonnent le paysage des télécommunications dans le monde.



Lors de cette 17ème édition, les participants ont eu l'occasion de débattre, deux jours durant, de sujets d'intérêt et

d'actualité ayant un impact significatif sur le monde des technologies de l'information et de la communication.

UNIVERSITÉ

L'université de Tlemcen participe dans deux projets académiques africains pour développer la recherche scientifique (vice-recteur)

L'université "Abou Bekr Belkaïd" de Tlemcen participe dans deux projets académiques africains pour développer la recherche scientifique dans diverses spécialités, a-t-on appris auprès des responsables de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Le vice-recteur de l'université, chargé des relations extérieures, de l'animation et des manifestations scientifiques, Hamza Cherif, a indiqué à l'APS qu'il s'agit de deux projets "Academy" et "Afridi" (projet d'appui à la formation, à la recherche et à l'innovation pour le dé-

veloppement interafrican), entrant dans le cadre des projets de coopération et de développement financés par l'Union européenne, dont la concrétisation s'étale sur cinq années, avec la collaboration de plusieurs universités africaines afin de développer et de consolider les relations entre les Etats africains.

Le projet "Academy", coordonné sur le plan scientifique par l'université de Tlemcen, vise à dynamiser les échanges interafricains entre les cadres de l'université et les étudiants de Master et de

Doctorat, après l'approbation du comité scientifique composé d'académiciens, pour leur permettre de poursuivre leurs études dans des Etats adhérents à ce projet, à savoir le Ghana, l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Kenya, dans les spécialités de l'Engineering, la biologie, l'économie et l'environnement, selon la même source. L'université de Tlemcen prend en charge la mobilité de 105 étudiants en Master et Doctorat des Etats africains sus-indiqués, dans le cadre de ce projet, a ajouté Hamza Cherif. Le deuxième projet "Afridi", dont l'université "Tunis

El Manar" assure la coordination scientifique, comprend l'échange des étudiants de Master et de Doctorat, ainsi que des académiciens, entre les universités d'Alger, Madagascar, Burkina-Faso, Cameroun et Sénégal dans les spécialités des sciences économiques, de l'environnement et du Droit, a ajouté la même source. Pour rappel, l'université de Tlemcen participe dans cinq autres projets internationaux dans le cadre du programme de développement des compétences "Erasmus".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CYCLISME - PARIS-NICE 2024 Les organisateurs dévoilent le parcours de la 82^e édition

Les organisateurs de la course cycliste Paris-Nice ont présenté mardi le parcours de la 82^e édition, prévue du 3 au 10 mars, avec un fort avant-goût du Tour de France, dont l'arrivée est également programmée sur la Côte d'Azur en 2024 à cause de la tenue des Jeux Olympiques à Paris. Le dernier week-end dans l'arrière-pays niçois de cette prestigieuse course par étapes sur huit jours (3-10 mars) empruntera plusieurs routes du final du prochain Tour de France. Dont l'avant-dernière étape qui mènera à l'arrivée inédite sur Paris-Nice à Auron et passera à proximité des cols de La Couillole et d'Isola 2000 qui pourraient être les juges de paix de la Grande Boucle l'été prochain. Le dernier jour, Paris-Nice va également passer par le col d'Eze qui sera lui aussi au programme du Tour en juillet à l'occasion d'un ultime contre-la-montre individuel potentiellement décisif. "En mars, sur Paris-Nice, on s'imagine en juillet, on se projette, on échafaude des plans", a commenté le directeur du Tour de France, Christian Prudhomme, mardi.

Les six premières étapes de "la Course au Soleil" feront dans le traditionnel avec d'abord une boucle dans les Yvelines autour des Mureaux. Il y aura, comme cette année, un contre-la-montre par équipes, où le temps sera pris sur le premier coureur de chaque équipe, à Auxerre.

Deux arrivées prévues lors de précédentes éditions mais annulées à cause des intempéries ont par ailleurs été remises au programme.

Le peloton montera ainsi au Mont Brouilly et franchira aussi la ligne à La Colle-sur-Loup qui n'avait pas pu accueillir la course en 2023 à cause d'une violente tempête. Côté protagonistes, les organisateurs d'ASO avaient frappé fort en 2023 en attirant le Slovène Tadej Pogacar et le Danois Jonas Vingegaard. Le premier avait survolé l'épreuve alors que le double vainqueur du Tour de France avait terminé troisième, derrière le Français David Gaudu.

Le parcours de l'édition 2024 (1.219 km)

- 3 mars :** 1^{re} étape Les Mureaux (Yvelines) - Les Mureaux (Yvelines), 157,7 km
- 4 mars :** 2^e étape Thoiry (Yvelines) - Montargis (Loiret), 177,6 km
- 5 mars :** 3^e étape Auxerre (Yonne), contre-la-montre par équipes de 26,9 km
- 6 mars :** 4^e étape Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) - Mont Brouilly (Rhône), 183 km
- 7 mars :** 5^e étape Saint-Sauveur-de-Montagut (Ardèche) - Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence), 193,5 km
- 8 mars :** 6^e étape Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence) - La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes), 198,2 km
- 9 mars :** 7^e étape Nice - Auron (Alpes-Maritimes), 173 km
- 10 mars :** 8^e étape Nice - Nice, 109,3 km.

CYCLISME - CHAMPIONNATS ARABES SUR ROUTE (TOUTES CATÉGORIES) Coup de starter dimanche prochain, en Arabie saoudite

L'édition 2023 des Championnats arabes de cyclisme sur route (toutes catégories) débutera dimanche prochain, en Arabie saoudite, par un contre la montre individuel, ainsi que par une course générale individuelle et par équipes, suivant le programme de compétition dévoilé mardi par les organisateurs.

Douze pays ont confirmé leur participation à cette compétition, à savoir : l'Arabie saoudite (pays hôte), l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Libye, les Emirats arabes unis, le Qatar, la Syrie, le Sultanat d'Oman, l'Iraq et Bahreïn.

"La compétition devrait drainer la participation d'environ 300 coureurs (messieurs et dames), de différentes catégories d'âge" a-t-on précisé de même source.

En marge de cette compétition, le conseil d'administration de l'Union arabe de cyclisme tiendra une réunion, pendant laquelle plusieurs points seront évoqués, notamment, les voies et moyens de développer la discipline sur le plan arabe.

"Il sera procédé également à l'établissement du calendrier des saison 2024 et 2025" a encore annoncé l'Union arabe dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.



ARTS MARTIAUX - AÏKIDO

Un stage international encadré par des experts japonais du "Humbo Dojo" les 15 et 16 décembre à Alger (Fédération)

Un stage international d'aïkido encadré par des experts japonais du célèbre "Humbo Dojo", ponctué par le premier passage de grade en Algérie, est prévu les 15 et 16 décembre à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline.

"La cérémonie d'ouverture de ce stage international sera rehaussée par la présence des présidents de la Fédération internationale le Néerlandais Wilko Wrisman, de la Fédération algérienne Nasser Rouibah, ainsi que celui de la Commission constitutive de l'Union arabe de la discipline, le Saoudien Bassem Zaraa", précise l'instance algérienne.

"Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention d'amitié algéro-japonaise signée entre les Fédérations internationale et algérienne en 2022, après l'attribution à Nasser Rouibah de la décoration nationale du Japon de l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or et d'Argent pour sa large contribution à la promotion de la discipline en Algérie", ajoute la même source.

Cet événement contribuera également à la reconnaissance technique de la Fédération algérienne, qui est une condition sine qua non pour adhérer à l'instance internationale et dans la perspective de développer la discipline en Algérie, et étendre sa pratique.

A cet effet, l'instance algérienne s'est félicitée de la "grande réussite" du premier stage organisé les 3 et 4 aout dernier avec la participation de 850 athlètes et l'inscription de l'aïkido dans le



programme d'exposition des Jeux sportifs arabes 2023, disputés l'été dernier en Algérie.

Programme du stage international d'aïkido :

Jeudi 14 décembre (18h00) : conférence du président de la Fédération internationale le Néerlandais Wilko Wrisman à l'hôtel Atlantis de Bouzareah.

Vendredi 15 décembre (10h00) : ouverture officielle du stage international encadré par des experts japonais du célèbre "Humbo Dojo" à la Coupole.

Samedi (9h00) : passage de grade à la Coupole encadré par les mêmes experts.

BOXE - CHAMPIONNAT NATIONAL JUNIORS L'édition 2023 du 22 au 26 décembre à Chlef

L'édition 2023 du Championnat national de boxe, catégorie juniors (messieurs) se déroulera du 22 au 26 décembre courant, à la salle omnisports Mohamed-Naceri de Chlef, située en plein centre de la ville du chef-lieu de la wilaya.

Ouverte aux pugilistes nés entre 2006 et 2007, la compétition est dédiée à la mémoire du défunt Mokhtar Mechta, ancien président de la Fédération algérienne

de boxe (FAB), décédé en juillet 2017, à 65 ans, des suites d'une longue maladie. Les athlètes qui participeront à cette phase finale du championnat se sont qualifiés à partir des phases régionales. Ils ont jusqu'au 18 décembre courant pour confirmer leurs engagements. La visite médicale et la traditionnelle séance de pesée sont programmées dans la matinée du 24 décembre, et les demi-finales le lendemain, 25 décembre, alors que les finales sont programmées pour le 26 décembre, à partir de 13h00.

RALLYE - RAID Nasser Al-Attiyah rejoint "Dacia" pour 2024



Le Qatari Nasser al-Attiyah, quintuple vainqueur du Dakar en auto (2011, 2015, 2019, 2022, 2023) rejoindra l'écurie de rallye-raid Dacia à partir de 2024, a annoncé mardi le constructeur automobile. Il courra officiellement avec la marque filiale du groupe Renault dès les phases de test en 2024 et s'engagera ensuite sur les pistes du Dakar et du Championnat du monde des Rallyes-Raid FIA (WRC) dès 2025, aux côtés de Sébastien Loeb et Cristina Gutierrez Herrero, selon un communiqué de Dacia.

"Dès 2024, les 3 équipes testeront un prototype de la marque, roulant au carburant de synthèse,

sur les pistes du rallye du Maroc. Un objectif commun : remporter le Dakar !", ajoute la même source. L'engagement du quinquagénaire (52 ans), dernier vainqueur en date du mythique rallye-raid, avec Dacia concerne également son copilote depuis 2015, le Français Mathieu Baumel, qui restera à ses côtés dans cette nouvelle équipe. Pour l'édition 2024 du Dakar, courue du 5 au 19 janvier prochain en Arabie saoudite, le duo est déjà engagé chez les Britanniques de Pro-Drive après sept saisons passées avec le constructeur japonais Toyota.

Depuis son premier Dakar disputé dans l'anonymat, et achevé à la 10^e place en 2004 au Sénégal au volant d'un Mitsubishi Pajero, Al-Attiyah s'est imposé à cinq reprises, pour trois constructeurs différents : d'abord Volkswagen (2011), puis Mini (2015) et donc Toyota (2019, 2022 et 2023). Et il a aussi piloté pour BMW et Hummer.

Al-Attiyah est également quintuple vainqueur de la Coupe du monde des rallyes tout-terrain et double vainqueur du Championnat du monde de Rallye-Raid.

APS

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Installation officielle du collège technique national

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a procédé à l'installation officielle du collège technique national, mardi lors d'une cérémonie tenue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.



Cette cérémonie a vu la présence de plus d'une soixantaine de cadres du football national, notamment les sélectionneurs nationaux, les directeurs et autres chefs de départements de la Direction technique nationale (DTN), les Directeurs techniques régionaux (DTR), les Directeurs techniques de wilaya (DTW) et les 16 Directeurs techniques sportifs (DTS) des clubs professionnels, ainsi que le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad et d'autres personnalités du monde sportif.

Dans son discours d'ouverture, le président de la FAF a exprimé sa satisfaction de prendre part à ces moments importants, réitérant son engagement à accompagner la DTN et le Collège technique national dans leur quête de contribuer à l'émergence d'idées novatrices et d'apporter les moyens nécessaires afin d'atteindre les objectifs techniques et stratégiques fixés pour le football algérien.

De son côté, le Directeur technique national (DTN), Ameur Mansoul, en sa qualité égale-

ment de président du collège technique national, a exprimé sa gratitude envers le président de la FAF pour son rôle dans la concrétisation de ce projet, en s'engageant à participer à la définition de la cartographie du football algérien, soulignant que cela serait un sujet de réflexion lors des prochaines réunions.

Le DTN de la FAF a rappelé les dispositions du décret exécutif 14-330 du 4 Safar 1436 (correspondant au 27 novembre 2014), régissant l'organisation et le fonctionnement des fédérations sportives nationales, tout en mettant en exergue les articles de 30 à 35 qui définissent le rôle et les missions du Collège technique national en tant qu'organe consultatif chargé de formuler des propositions, recommandations et actions liées à l'organisation et à l'animation au sein de la fédération.

Il a souligné que ce Collège a le pouvoir d'émettre des avis sur les systèmes et formules d'animation, sur le programme de formation, ainsi que sur les contenus des stages et les détect-

tions et sélections des jeunes talents, précisant que cet organe peut se réunir deux fois par an, sur convocation de son président, ou en session extraordinaire à la demande de son président ou du président de la FAF, conformément à l'article 33.

Présent à cette cérémonie, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a exprimé sa joie de partager cette passion commune pour le football avec ses collègues techniciens, alors que Abdellah Benabda a rappelé son expérience de DTN avant de devenir DTS au MC Oran, mettant en lumière la transition entre les rôles techniques et administratifs dans le domaine du football.

Les techniciens présents ont évoqué à cette occasion les défis qui attendent le football algérien en matière de développement et de formation ainsi que le souci de partager les expériences des uns et des autres et mettre les synergies nécessaires pour trouver les solutions aux différentes problématiques du sport-roi national.

COUPE D'ASIE 2024 (PRÉPARATION)

La sélection palestinienne en stage à Annaba

L'équipe nationale de Palestine de football est arrivée mardi après-midi à Annaba pour y effectuer un stage précompétitif de préparation, en vue de la Coupe d'Asie des nations qui aura lieu au Qatar du 12 janvier au 10 février 2024, a appris l'APS auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Hocine Aloui.

La délégation palestinienne, forte d'une quarantaine de personnes entre joueurs et diri-

geants, a été accueillie à l'aéroport Rabah-Bitât d'Annaba par des responsables de la wilaya et des cadres de la DJS, selon la même source.

Les membres de la délégation palestinienne ont exprimé leur joie de foulé le sol d'Algérie et fait partie de leur conviction que la perspective de préparer la Coupe d'Asie en terre algérienne leur procure du bonheur et de la motivation, a ajouté M. Aloui.

Deux matches amicaux face à l'USM Annaba et l'équipe algérienne U23 (FAF)

La sélection palestinienne de football qui effectue un stage précompétitif de préparation à Annaba en vue de la Coupe d'Asie des nations au Qatar (12 janvier au 10 février), disputera deux matches amicaux au stade du 19 mai 1956 d'Annaba face à l'USM Annaba, le ven-

dredi 15 décembre (18h00), et l'équipe nationale algérienne (U23), le mardi 19 décembre (18h00), a indiqué mercredi un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

La délégation palestinienne, forte d'une quarantaine de per-

sonnes entre joueurs et dirigeants, est arrivée mardi à Annaba pour y effectuer un stage précompétitif de préparation, en vue de la Coupe d'Asie des nations qui aura lieu au Qatar du 12 janvier au 10 février 2024. L'équipe nationale palestinienne, dirigée par l'entraîneur,

Makram Daboub, effectuera ses séances d'entraînement sur le terrain annexe du stade du 19-Mai 1956 avant d'affronter la sélection algérienne des U23, vendredi prochain, en match amical. Pour rappel, la sélection palestinienne a hérité du groupe C à la Coupe d'Asie 2024 en compagnie de l'Iran, des Emirats arabes unis et de Hong-Kong.

Makram Daboub, effectuera ses séances d'entraînement sur le terrain annexe du stade du 19-Mai 1956. Pour rappel, la sélection palestinienne a hérité du groupe C à la Coupe d'Asie 2024 en compagnie de l'Iran, des Emirats arabes unis et de Hong-Kong.

LIQUE 1 MOBILIS (10^{ÈME} J)

Le leader pour poursuivre son envol, revoilà le CRB et l'USMA

La 10^{ème} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi, devrait être favorable au leader le MC Alger, à domicile face à l'USM Khénchela, alors que le CR Belouizdad et l'USM Alger vont replonger dans la compétition nationale après trois matchs joués dans les épreuves africaines interclubs, en défaillant en déplacement respectivement l'ES Ben Aknoun et le MC El-Bayadh.

Tel un rouleau compresseur, le "Doyen" (1e, 24 pts), partira largement favori dans son antre du 5-juillet face à l'USMKA (7e, 13 pts), et tentera d'enchaîner un huitième succès de rang.

Le MCA, dont l'attaque carbure à plein régime avec 26 buts inscrits en 9 matchs, aura à cœur de poursuivre son envol, face à une équipe khénchelia qui a mis fin vendredi à une série de cinq matchs sans victoire, en battant à domicile le MCE El-Bayadh (2-0).

Toutefois, les coéquipiers du capitaine Ayoub Abdellaoui devront se méfier de l'USMKA, qui aspire à confirmer son réveil, d'autant qu'elle ne manque pas d'atouts à l'image de son fer de lance le Ghanéen Maxwell Baakoh.

La JS Saoura (2e, 15 pts) recevra le NC Magra (9e, 12 pts) avec l'intention d'aligner une deuxième victoire de suite, après celle décrochée le week-end dernier chez le promu l'US Souf (1-0). Un succès permettrait aux gars de Béchar de conserver leur position de dauphin et confirmer leur bonne forme actuelle.

Le NCM, dos au mur après trois matchs sans succès, est appelé à sortir le grand jeu pour espérer repartir avec un bon résultat.

L'affiche du haut du tableau opposera l'ASO Chlef au Paradou AC, qui se partagent la troisième place, en compagnie du MC El Bayadh et la JS Kabylie avec 14 points chacun.

Si l'ASO abordera cette rencontre pour préserver sa bonne dynamique après un succès à domicile (face à l'US Souf 2-0) et un nul en déplacement (face au NC Magra 1-1), le PAC, lui, tentera de se racheter après sa défaite dans le derby face au MCA (0-1).

Faux-pas interdit pour le MCO et l'USS

Dans le ventre mou du tableau, le CS Constantine (7e, 13 pts) recevra la JS Kabylie (3e, 14 pts) dans une affiche qui s'annonce indécise et ouverte à tous les pronostics. Si le CSC bénéficiera de la faveur des pronostics à la maison, la JSK, qui reste sur deux succès de suite dont un à Oran, aspire à préser-

ver sa série d'invincibilité entamée depuis trois journées.

Après avoir disputé trois matchs des compétitions africaines interclubs, le CR Belouizdad (9e, 12 pts) et l'USM Alger (13e, 6 pts), vont replonger dans la compétition nationale après trois matchs joués dans les épreuves africaines interclubs, en défaillant en déplacement respectivement l'ES Ben Aknoun et le MC El-Bayadh.

Tel un rouleau compresseur, le "Doyen" (1e, 24 pts), partira largement favori dans son antre du 5-juillet face à l'USMKA (7e, 13 pts), et tentera d'enchaîner un huitième succès de rang.

Le MCA, dont l'attaque

carbure à plein régime avec

26 buts inscrits en 9

matchs, aura à cœur de

poursuivre son envol, face à

une équipe khénchelia qui

a mis fin vendredi à une

série de cinq matchs sans

victoire, en battant à domi-

cile le MCE El-Bayadh (2-0).

Avec un seul succès en sept matchs, la formation oranaise n'a plus droit à l'erreur et devra impérativement l'emporter pour quitter la zone rouge.

L'USB, quant à elle, abordera ce rendez-vous pour aligner un cinquième matchs sans défaite. Enfin, l'US Souf (15e, 4 pts) recevra l'ES Sétif (11e, 11 pts) avec un seul mot d'ordre : gagner pour quitter la position de premier relégable. Toutefois, les statistiques ne sont pas à la faveur de l'USS qui n'a pris qu'un seul point sur les 15 possibles à la maison.

Le programme des matchs

Programme des rencontres de la 10^{ème} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues vendredi et samedi :

Vendredi, 15 décembre :

ES Ben Aknoun - CR Belouizdad 15h15

MCE El-Bayadh - USM Alger 15h15

CS Constantine - JS Kabylie 16h45

ASO Chlef - Paradou AC 18h00

Samedi, 16 décembre :

US Souf - ES Sétif 15h00

JS Saoura - NC Magra 17h00

MC Alger - USM Khénchela 18h00

MC Oran - US Biskra 19h00

Classement : PtsJ

1). MC Alger	24 9
2). JS Saoura	15 9
3). Paradou AC	14 9
--). ASO Chlef	14 9
--). MC El Bayadh	14 9
--). JS Kabylie	14 9
7). CS Constantine	13 8
--). USM Khénchela	13 9
9). CR Belouizdad	12 6
--). NC Magra	12 9
11). ES Sétif	11 8
--). US Biskra	11 8
13). USM Alger	6 6
--). MC Oran	6 7
15). US Souf	4 9
16). US Ben Aknoun	2 8

APS

COUPE D'ALGÉRIE (LRF ORAN)

CR Temouchent - WA Mostaganem à l'affiche du dernier tour régional Ouest

Le dernier tour régional Ouest de la Coupe d'Algérie de football, prévu vendredi et samedi prochains, propose plusieurs matchs passionnantes, notamment ceux qui opposeront les équipes de la Ligue 2 amateur et celles de la division inter-ligues, en plus des confrontations locales, notamment la rencontre entre les deux voisins, l'ASM Oran à l'USM Oran.

Le match entre le Chabab Temouchent et le Widad Mostaganem est sans conteste l'affiche phare de ce tour, car les deux équipes partagent la même ambition à savoir aller le plus loin possible dans cette compétition.

Au menu de cet ultime tour régional, figurent également des empoignades entre clubs de division inter-régions, telles les rencontres CRB Hennaya-Nasr Senia, CRB Ben Badis-ISC Tlemcen et FCB Telagh-SCM Oran, qui restent globalement ouvertes à tous les pronostics.

Des chocs explosifs qui attireront sans doute de nombreux férus de la balle ronde à l'Ouest du pays. Le leader de la ligue deux amateurs, l'Espérance de Mostaganem, semble bien placé pour faire respecter la hiérarchie devant la jeunesse de Bendaoud Oran, qui n'a rien à perdre mais tout à gagner.

Pour sa part, le "Petit Poucet" de ce tour, l'Olympique de Mers El Hadjadj, club évoluant en Régionale 2, sera appelé à défier le WA Tlemcen, avec l'objectif de créer la surprise.

A l'issue de ce dernier tour régional, seront connus les sept représentants de la ligue régionale d'Oran aux 32èmes de la coupe d'Algérie.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (4^e JOURNÉE)

SOAR Koya (Guinée) à pied d'œuvre à Constantine pour affronter les Libyens d'Abou Salim

L'équipe guinéenne de SOAR Koya est arrivée mardi soir à Constantine en prévision de son match face aux Libyens d'Abou Salim dans le cadre de la 4ème journée de la phase poule de la Coupe de la Confédération de football, a-t-on appris mercredi de la chargée de la communication et de l'information à la direction locale de la jeunesse et sport DJS.

Le DJS Lahcene Laâdjadj a reçu mardi soir la délégation guinéenne en provenance de la wilaya d'Annaba, à l'hôtel Arc en ciel d'El Khroub (au sud Est de Constantine), a indiqué la même source, précisant que la délégation séjournera 9 jours à Constantine pour préparer le match face à l'équipe libyenne Abu Salim prévu le 20 décembre au stade Chahid Hamlaoui.

Selon la même source, la délégation de l'équipe guinéenne composée notamment de 21 joueurs aspire à décrocher sa première victoire dans le groupe B, rappelant sa défaite dimanche dernier contre le même adversaire (1-0) lors de la 3e journée.

La formation de l'académie SOAR effectuera sa première séance d'entraînement ce mercredi à l'annexe du stade Hamlaoui où toutes les conditions et moyens nécessaires ont été mobilisés.

De son côté, la formation libyenne d'Abou Salim, deuxième du groupe B avec 6 points devrait rallier demain (jeudi) Constantine pour entamer sa préparation en prévision du prochain match avec l'ambition de décrocher les 3 points de la victoire pour consolider ses chances de qualifications pour les quarts de finale de la compétition, avant la grande explication contre le Club égyptien Zamalek, leader du groupe.

APS

CHAMPIONNAT BAHREÏNIEN (AL-KHALIDIYA SC) Séparation à l'amiable avec l'entraîneur algérien Miloud Hamdi

La formation bahreïnienne d'Al-Khalidiya SC (Div.1) a annoncé mardi avoir trouvé un accord avec l'entraîneur algérien Miloud Hamdi pour une résiliation du contrat à l'amiable, cinq mois après son arrivée.

"Le club annonce la résiliation du contrat à l'amiable de l'entraîneur Miloud Hamdi. Nous le remercions pour tout ce qu'il a donné à l'équipe et nous lui souhaitons bon courage dans la suite de sa carrière", a indiqué le club dans un communiqué publié sur son compte officiel X (ex-Twitter).

Cette décision inter-

vient quatre jours après la qualification d'Al-Khalidiya SC pour les quarts de finale de la Coupe du roi aux dépens d'Al-Hala (3-1).

En championnat, l'équipe occupe la 3e place au tableau en compagnie d'East Riffa et Al-Rifaa avec 13 points chacun, à une longueur du leader Al-Ahli Manama.

Avant de rejoindre le club bahreïnien, Miloud Hamdi (52 ans) restait sur une expérience infructueuse sur le banc de la JS Kabylie (Ligue 1/Algérie) qu'il avait rejoint en décembre 2022, en remplacement d'Abdelkader Amrani.

Toutefois, les résultats n'ont pas suivi, ce qui a poussé la direction des "Canaris" à se passer de

ses services en mai dernier, pour engager Youcef Bouzidi, qui allait mener la JSK vers le maintien parmi l'élite.

Il s'agissait de la troisième expérience pour Hamdi en Algérie, lui qui avait dirigé auparavant l'USM Alger, avec laquelle il avait atteint la finale de la Ligue des champions en 2015, et le CS Constantine (2020-2021).

LIGUE 1 TUNISIENNE - ES TUNIS L'Algérien Houssam Ghacha indisponible quatre semaines (club)

L'attaquant algérien de l'Espérance de Tunis (Ligue 1 tunisienne de football), Houssam Ghacha, victime d'une blessure musculaire, sera absent des terrains pour une période de quatre semaines, a annoncé le club sang et or sur sa page officielle facebook.

Ghacha s'était blessé lors du match face à Petro Atletico d'Angola,

disputé samedi dernier à Radès, pour le compte de la troisième journée de la phase de poule de la Ligue des champions, le contraignant de quitter le terrain à la 63e minute. Le joueur qui a effectué les examens médicaux nécessaires sera indisponible pour quatre semaines avant d'effectuer de nouveaux examens pour évaluer son état de santé et

fixer la date de son retour aux terrains, précise le club.

L'Espérance de Tunis s'était attaché les services du joueur algérien le mois de juillet 2023 pour deux saisons. Le joueur de 27 ans qui occupe le poste d'ailier droit avait évolué au sein des équipes algériennes de l'ES Sétif et de l'USM Blida et du club turc d'Antalyaspor.

LIGUE 1 MOBILIS (ES SÉTIF) Yettou, Haskar, et Zaïtri relégués en équipe réserve (club)

L'ES Sétif a annoncé mardi sa décision de reléguer trois joueurs en équipe réserve pour "rendement insuffisant" : le milieu de terrain Nassim Yettou et les défenseurs Abdelhak Haskar et Zakaria Zaïtri, a appris l'APS auprès de la cellule de communication du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. "Sur demande du staff tech-

nique de l'Entente et selon le règlement intérieur de l'équipe, ces trois joueurs vont désormais s'entraîner avec l'équipe réserve, au vu de leur rendement insuffisant affiché lors des derniers matches", a affirmé le porte-parole de l'ESS Khalil Hedna. Dirigée sur le banc par le technicien français Franck Dumas, l'ESS reste sur une série de trois matchs

sans victoire, dont un match nul concédé samedi à domicile face à l'US Biskra (2-2), pour le compte de la 9e journée. "Cette décision a été prise à titre conservatoire, en attendant que des mesures soient décidées selon les règlements du club. La direction sétienne tient à remercier les supporters fidèles pour leur soutien lors du

dernier match face à l'US Biskra", a-t-il conclu. A la veille de la 10e journée prévue vendredi et samedi, l'ESS pointe à la 11e place au tableau avec 8 points, devançant de quatre longueurs le premier relégable l'US Souf qu'elle affrontera ce week-end. Les Sétifiens comptent un match en retard à disputer à domicile face au CR Belouizdad (7e journée).

LIGUE 2 Boudjaarane nouvel entraîneur du CR Temouchent (club)

La direction du CR Temouchent a conclu un accord avec l'entraîneur Samir Boudjaarane pour prendre les destinées techniques de son équipe pensionnaire de la Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest), a-t-on appris, mercredi, auprès de ce club. Boudjaarane, qui sera présenté jeudi à la presse, succède à Abderrahmane Osmane, démis de ses fonctions quelques jours après la défaite sur le terrain du MCB Oued Sly (2-1), pour le compte de la 8e journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest).

Le nouveau coach du CRT sera présent lors de la rencontre face au WA Mostaganem (Ligue 2), vendredi au stade "Habib Bouraoui" (Oran), pour le compte du dernier tour régional de la coupe d'Algérie, précise-t-on de même source. La formation de Temouchent occupe la cinquième place au classement avec 13 points, devancée de sept longueurs par le leader, l'ES Mostaganem, sachant que seul le

premier accédera en Ligue 1 en fin d'exercice. Par ailleurs, la commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a infligé une sanction d'un match à huis clos au CRT pour "troisième infraction"

de son public lors du précédent match face au MCB Oued Sly, joué au stade "Mohamed Boumezrag de Chlef. Du coup, les Rouge et Blanc seront privés de leurs supporters lors de leur prochain match à domicile contre

l'ASM Oran pour le compte de la 9e journée du championnat. Outre cette sanction, le joueur Zaidi Hamza a été, à son tour, suspendu pour trois matches, a encore indiqué la commission de discipline de la LNFA.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية *

اعتراف *

من: الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة: "بات وفاه" إلى جميع المؤسسات كانت عمومية أو خاصة، الاقتصادية أو تجارية

بتاريخ الثامن أكتوبر وبعمر الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة: "بات وفاه" (الكان منتفعة الصناعية بوشакر - الأخواط المنشآت بموجب القانون الأساسي المحرر لدى الأستانة سامي قبور الموقن بالأخواته بتاريخ: 01/03/2015 عدد: 179/2015 المسجل بالسجل التجاري للسجل التجاري ولاية الأخواته بتاريخ: 25/12/2022 رقم التسجيل: 22 - 00/03 - والحاصلة بروخصة مبرأة ها الصنف: بخطه ميلود بن لخضر المولود بالولاية الأخواته بتاريخ: 19/05/1975 حسب شهادة الميلاد رقم: 00079 مسيرة، من جنسية جزائرية الساكن بمدينة بوشاكر الأخواته المامل لبطاقة التعريف الوطنية البوتيرية عد: 202975603 المساءدة عن بلدية الأخواته بتاريخ: 27/05/2018 وبحضور السيد: بات وفاه العلوي المولود بـ تلار، بتاريخ: 1940 حسب شهادة ميلاد رقم: 646 رقم بطاقه التعريف الوطني عد: 209481287006460107 من جنسية جزائرية، الساكن ببني تور ورقة، العامل لبطاقة التعريف الوطنية عد: 207247203 مهنته متساعد، من جنسية جزائرية، الساكن ببني تور ورقة، العامل صرح المذكور أن أعلاه الشريكين والمسيرين إنما يعترضان على أي تصريح يقتصر به المدعى بيات وفاه العلوي باسم الشركة كان إداري أو حتى مالي (شاتم مسكوك باسم الشركة)، الذي ياتي باسم الشركة كان إداري أو حتى مالي (شاتم مسكوك باسم الشركة)، مؤكدان أن هذا الأخير لا يعترض شريك بالشركة ولا يملكها لا قانونا ولا حتى اداريا ولا ماليا.

وعلمه أن أي تعامل مع المدعى / بيات وفاه العلوي باسم الشركة يعتبر غير قانوني، ويتحمله المطرد المتمالء معه، فإن ذلك حرر هذا الاعتراف للعمل بموجبه طبقا للقانون، وبالتالي لذلك حرر هذا الاعتراف للعمل بموجبه طبقا للقانون.

SÉVILLE : UNE TRISTE PREMIÈRE EN C1

Habitué à terminer à la 3e place de son groupe en Ligue des Champions pour ensuite gagner la Ligue Europa, le FC Séville ne pourra pas le faire cette année. Battu par le RC Lens (1-2) ce mardi au Stade Bollaert, dans le cadre de la 6e et dernière journée de la phase de groupes de la C1, l'actuel 16e de la Liga a terminé bon dernier du groupe B, et se retrouve donc éliminé de toutes les compétitions européennes. Une triste première dans l'histoire du club andalou, vainqueur à 7 reprises de la C3.

CHELSEA OBI MIKEL DÉSÉSPÉRÉ

Douzième de Premier League malgré des investissements très lourds, Chelsea peine à décoller depuis l'arrivée de Todd Boehly. Une situation qui embarrasse et désespère l'ancien milieu du club anglais, John Obi Mikel.

"Cette équipe n'a pas d'identité. Allons-nous simplement rester assis et dire que nous sommes toujours dans un processus de reconstruction ? Nous n'avons pas le temps pour ça. Nous devons commencer à gagner des matchs. Quand je regarde l'équipe, cela se résume à un manque de leaders. Contre Everton, j'ai regardé autour du terrain, il n'y avait pas un seul leader. Il n'y a personne sur la pelouse pour s'adresser à ses collègues et dire : "Réveillez-vous, qu'est-ce que vous faites ?", venir vers vous et vous crier dessus", a soupiré le Nigérian pour The Obi Wan Podcast.

"Des gens comme Didier Drogba, John Terry et Frank Lampard, quand vous réalisiez un match de merde, ces gars-là vous réveillaient. Je regarde le manager, je ne l'ai pas vu crier à l'un des joueurs pour lui dire : "Fais ton putain de travail, réveille-toi, assure-toi de courir partout pour que nous gagnions la partie", a rajouté Obi Mikel.

MAN UTD VAN DE BEEK INTÉRESSÉ PAR FRANCFOR

Enfin une porte de sortie pour Donny van de Beek (26 ans, 1 apparition en Premier League cette saison). Absent des plans d'Erik ten Hag à Manchester United, l'ancien milieu offensif de l'Ajax Amsterdam devrait partir en prêt cet hiver. Comme révélé par le très fiable Fabrizio Romano, deux équipes s'intéressent à son cas : Gérone, leader de Liga, et l'Eintracht Francfort, qui disposerait d'une longueur d'avance sur la formation espagnole. Toujours selon notre confrère, le Néerlandais serait même plutôt emballé à l'idée de rejoindre l'actuel 7e de Bundesliga. Il s'agira sûrement d'un prêt avec option d'achat pour Van de Beek, dont le contrat avec les Red Devils court toujours jusqu'en 2025.



AL-NASSR RONALDO PIUSSANCE 50

Éternel Cristiano Ronaldo (38 ans). Buteur lors de la victoire d'Al-Nassr face à Al-Shabab (5-2) lundi en Coupe d'Arabie Saoudite, l'attaquant portugais a inscrit son 50e but sur l'année civile 2023 ! "Grande victoire, et je suis ravi d'annoncer mon 50e but en 2023, tout cela grâce au soutien indéfectible de mes coéquipiers, de mes fans et de ma famille ! Il y a encore de la place pour quelques autres cette année", a réagi sur Instagram celui qui aura encore trois matchs pour faire à nouveau trembler les filets avant 2024.

Pour rappel, "CR7", qui fêtera ses 39 ans en février prochain, a atteint la barre des 50 réalisations pour la 8e fois de son immense carrière (2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2023).

JUVENTUS BONUCCI RÊVE DE DEVENIR ENTRAÎNEUR

Exilé à l'Union Berlin, Leonardo Bonucci (36 ans, 9 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) devrait imiter Giorgio Chiellini et prendre sa retraite à l'issue du prochain Euro. Le défenseur central italien a d'ailleurs un objectif majeur pour les années à venir : entraîner la Juventus.

"C'est un de mes objectifs. Je veux être entraîneur et si je pouvais faire partie de l'élite, la Juve fait partie des clubs que j'aimerais entraîner. La Juventus est une partie cruciale de ma vie. Je remercie Andrea Agnelli, Marotta, Paratici, Nedved. Et à l'entraîneur qui m'a le plus changé et m'a fait grandir : Antonio Conte", a glissé le champion d'Europe 2021 pour Marca.

REAL MADRID ANCELOTTI VANTE LES MÉRITES DE JOSELU

Auteur d'un doublé contre l'Union Berlin (3-2) ce mardi en Ligue des Champions, l'attaquant du Real Madrid Joselu (33 ans, 5 apparitions et 3 buts en LdC cette saison) a réalisé une belle performance. En conférence de presse, l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti a pris le temps de féliciter l'international espagnol.

"Quand on a un attaquant comme Joselu, il faut tenter plus de centres. Quand on a un joueur comme ça, il faut savoir en tirer le meilleur. Joselu a marqué 8 buts, son début de saison est bon et c'est un joueur important pour nous. Avec des équipes très serrées, grâce à ses caractéristiques, c'est un joueur qui nous aide beaucoup", a insisté le technicien italien.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la S.A.R.L.
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »

FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00

FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

PARLEMENT

Merad: "le président de la République a placé le citoyen au centre de ses Intérêts"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé mardi à Alger que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a placé le citoyen au centre de ses intérêts en œuvrant à lui assurer une vie digne et à le protéger contre les risques de catastrophes.

Répondant aux préoccupations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance consacrée à la présentation et au débat du projet de loi fixant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, le ministre a rappelé que "le Président de la République a placé le citoyen au centre de ses intérêts à travers la mise en place de politiques visant à lui assurer une vie digne dans un environnement exempt de risques", soulignant que "ces risques sont, parfois, intentionnels, vu que l'Algérie est

visée". Les Pouvoirs publics prennent en charge l'actualisation des plans d'intervention en cas de catastrophes pour "parer au pire scénario" et éviter notamment des pertes humaines, soutient le ministre.

M. Merad a révélé, par ailleurs, que l'Algérie réceptionnera, en janvier prochain, de nouveaux avions anti-incendie, et compte poursuivre la location d'avions anti-incendie supplémentaires, tout l'adoption de plusieurs stratégies pour lutter contre les feux de forêt, à l'instar de l'aménagement de pistes d'atterrissement pour les avions anti-incendie et l'ouver-

ture de pistes forestières. Dans le cadre de l'action participative, le ministre a appelé à associer la société civile dans toute sa composante, aux opérations de sensibilisation et de formation sur la prévention et la réduction des risques de catastrophes, d'autant que certains de ces risques sont le résultat de l'activité humaine, comme la construction près des oueds. Dans le même village, M. Merad a souligné la nécessité de veiller à l'application des normes légales afin d'assurer un environnement adéquat au citoyen sur tout le territoire national", ajoutant que le développement est un

processus continu pour améliorer la situation des citoyens".

De leur côté, les députés de l'APN ont appelé, lors de leurs interventions, à élaborer des programmes d'éducation et de formation au profit des jeunes, sur les risques biologiques et cybernétiques, à investir dans les systèmes d'anticipation et d'alerte, et à renforcer les plans de sauvetage et les programmes des manœuvres d'intervention entre les différentes instances.

Ils ont également appelé à élaborer des études et des stratégies à court et long termes en exploitant les techniques scientifiques.

DIPLOMATIE

M. Magramane en tournée dans trois pays européens pour tenir des concertations politiques bilatérales

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounes Magramane, effectue depuis lundi une tournée dans trois pays européens pour tenir des concertations politiques bilatérales, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

M. Magramane, précise le communiqué, a entamé une visite en Belgique afin de co-présider avec la présidente par intérim du Comité de direction du ministère belge des Affaires étrangères, Théodore Gentzis, la 4ème session des concertations politiques bilatérales, une occasion qui a permis de "se féliciter de l'authenticité des relations algéro-belges, et de passer en revue la coopération bilatérale et les voies de la renforcer dans plusieurs domaines d'intérêt commun". La rencontre a, également, permis de "convenir de la coordination pour arrêter un plan d'action visant essentiellement à réali-

ser un saut qualitatif dans plusieurs domaines liés à la coopération bilatérale et à l'échange de visites".

"Les deux parties ont échangé les vues sur nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun et affirmé la convergence de positions, y compris sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, le besoin urgent d'un cessez-le-feu permanent dans les territoires palestiniens et l'intensification des efforts internationaux à même de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes et de faire triompher sa cause juste pour établir un Etat indépendant sur les frontières de 1967 avec pour capitale Al-Qods", lit-on dans le communiqué.

Le SG du ministère des Affaires étrangères a eu, par ailleurs, une rencontre avec la Secrétaire d'Etat belge à l'Asile et la Migration, Nicole de Moor, lors de laquelle les

deux parties ont salué le niveau de coopération entre l'Algérie et la Belgique et les perspectives de son renforcement, au mieux des intérêts communs des deux pays.

Coincident avec le 63^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, la visite a permis à M. Magramane de prendre part à la réception organisée par le Conseil général d'Algérie à Bruxelles, au profit des membres de la communauté nationale établie en Belgique et à Luxembourg, une occasion pour "rappeler l'importance de cette halte historique dans le cours de la Révolution nationale et souligner le souci des autorités supérieures du pays de préserver les intérêts de la communauté nationale à l'étranger, dans le cadre de la mise en œuvre continue des objectifs tracés dans le plan d'action du Gouvernement en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

**FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE
La 31^e édition ouvrira ses portes aujourd'hui au Palais des expositions (SAFEX)**

La 31^e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) ouvrira ses portes, jeudi au Palais des expositions des Pins-martiniens d'Alger, avec la participation de 565 exposants, a indiqué mardi un communiqué de la Société algérienne des foires et exportations "SAFEX".

Organisée du 14 au 23 décembre par la Société algérienne des expositions (Filière de la SAFEX) et placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette importante manifestation éco-

nominique aura pour thème : "L'entreprise productrice, base de la croissance et du développement économique".

Cette édition verra la participation de "grandes entreprises nationales publiques et privées et d'autres ayant investi fréquemment le marché national, en vue d'exposer les produits et les services des sociétés algériennes, sur une superficie totale de 28.666 m². La FPA regroupera plusieurs secteurs d'activité dont l'industrie agroalimentaire, chimique et pétrochimique,

mique, les industries de transformation (meubles, textile, cuirs et prêt-à-porter), l'industrie électronique et l'électroménager, les industries mécaniques, la sidérurgie, la construction et matériaux de construction, le secteur des services, les industries militaires, les startups et l'artisanat.

En marge de la foire, ajoute le communiqué, plusieurs rencontres réunissant différents acteurs économiques seront organisées et aborderont plusieurs dossiers, à l'instar d'une

journée d'étude sur la zone africaine de libre échange, organisée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, le 16 décembre. Une autre rencontre sera organisée autour de "l'organisation des projets; défis et opportunités", le 17 décembre, ainsi qu'une autre autour des "nouveaux mécanismes, en vue de soutenir les sociétés de production à l'export", le 18 décembre.

La FPA ouvrira ses portes de 11h00 à 18h00, durant toute la période d'organisation.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste se rend aux autorités militaires à In Guezzam (MDN)

Un terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur et d'une quantité de munitions s'est rendu aux autorités militaires à In Guezzam, alors que 12 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors de différentes opérations menées à travers le territoire national durant la période du 6 au 12 décembre en cours, indique mercredi un bilan opérationnel rendu public par le ministère de la Défense nationale. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 6 au 12 décembre 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, un terroriste s'est rendu aux au-

torités militaires à In Guezzam en 6e Région militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, alors que des détachements de l'ANP ont procédé à l'arrestation de 12 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", ajoute le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contre-carrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 47 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 10 quintaux et 38 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 68213 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détache-

PALESTINE

L'Assemblée générale de l'ONU réclame un "cessez-le-feu humanitaire" à Ghaza

L'Assemblée générale de l'ONU a réclamé mardi "un cessez-le-feu humanitaire immédiat" à Ghaza, victime d'agression sioniste depuis le 7 octobre et qui a fait plus de 18.000 martyrs et 51.000 blessés.

Dans cette résolution adoptée par 153 voix pour, 10 contre, et 23 abstentions sur 193 Etats membres, l'Assemblée s'inquiète de la "situation humanitaire catastrophique dans la bande de Ghaza". Répondant à une demande sans précédent du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres qui craint un "effondrement total de l'ordre public" dans le territoire palestinien, elle "exige un cessez-le-feu humanitaire immédiat", réclame la protection des civils et l'accès humanitaire. Cette réunion spéciale de l'Assemblée générale a été réclamée par 21 pays après le veto américain vendredi à un projet de résolution du Conseil de sécurité réclamant ce même "cessez-le-feu humanitaire immédiat".

De nombreux pays et organisations de défense des droits humains avaient déploïé l'échec de vendredi, y compris Antonio Guterres qui a décrété un Conseil de sécurité à l'autorité et la crédibilité "compromises". Le Conseil avait déjà mis plus d'un mois après le début de l'agression sioniste pour parler d'une seule voix, se contentant mi-novembre, après quatre textes rejetés, de demander des "pauses" humanitaires. L'ONU ne cessera d'alerter sur la situation catastrophique à Ghaza, où le système humanitaire est "au point de rupture". Cet appel à un cessez-le-feu a recueilli bien plus de voix que la résolution de fin octobre (120 voix pour, 14 contre et 45 abstentions).

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

L'Algérienne Nassima Arhab plébiscitée secrétaire générale du secrétariat permanent

Le secrétariat permanent de la Conférence africaine des start-up a plébiscité l'Algérienne Nassima Arhab, à la majorité, au poste de secrétaire générale, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Le plébiscite de Mme Arhab, qui occupe le poste de secrétaire générale du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a eu lieu à l'issue de la 2^e session de la Conférence africaine des start-up, tenue du 5 au 7 décembre à Alger, avec la participation des représentants de 32 pays africains, ajoute le communiqué. Le secrétariat général permanent de la Conférence veillera à assurer le suivi et l'exécution des recommandations du Conseil ministériel africain ayant réuni à Alger les ministres africains chargés des startups et de l'innovation, y compris la commission de l'Union africaine (UA) en charge de l'enseignement, des sciences et de l'innovation et des représentants des organes de l'ONU, de la société civile et du secteur privé en Afrique, précise la même source.

Le secrétariat général œuvrera à l'intensification de l'action interafricaine, à travers la relance du rôle des commissions thématiques créées au niveau du secrétariat, à l'instar de la commission chargée de la création d'incubateurs Soft Landing, la commission de suivi de la création du Fonds des fonds africains des startups, la commission de suivi des politiques visant à maintenir les startups et les talents en Afrique et à assurer leur mobilité régionale, et la commission de planification stratégique et du budget, a-t-on souligné.

La 2^e session de la Conférence a été sanctionnée par l'adoption de "la Déclaration ministérielle d'Algérie pour le développement des startups", laquelle met en exergue les efforts consentis par le Gouvernement algérien pour le soutien des startups africaines.